N° 4528. — XVme Année. 5c Le Numéro 5c Vendredi 6 Septembre 1895.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . » 5»—
Trois mois . . . . » 2»50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Juin 1895

Arrivées de	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	
Locle	6 04	7 27	7 52	9 44	11 30	12 39	2 16	3 52	6 13	8 01	11 52	
Morteau	—	—	—	9 44	—	—	2 16	—	6 13	8 01	11 52	
Besançon	—	—	—	9 44	—	—	2 16	—	6 13	—	11 52	
Brenets au Locle	—	—	7 20	—	9 16	12 —	1 33	3 23	5 31	7 22	10 47	
Les Ponts	—	—	7 42	—	10 22	—	2 —	—	5 —	9 30		
Neuchâtel	—	—	7 58	9 50	—	12 45	3 49	6 05	8*08	9 58		
Genève	—	—	—	9 50	—	12 45	3 49	6 05	—	9 58		
Bienne	—	9 05	11 42	12 43	—	3 46	5 40	7 10	10**	10 ss		
Berne	—	9 05	11 42	—	12s43	3 46	5 40	7 10	—	10 ss		
Bâle	—	—	11 42	—	12 43	3 46	—	7 10	—	10 ss		
Saignelégier	—	7 37	—	—	—	12 30	5 50	9 55	—	—		

Départs pour	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	
Locle	6 20	8 06	9 58	11 45	12 53	2 20	3 58	6 13	8 15	10 06	11 —	
Morteau	—	8 06	9 58	—	—	2 20	—	6 13	8 15	—	—	
Besançon	—	8 06	9 58	—	—	—	—	6 13	—	—	—	
Brenets du Locle	—	8 39	10 28	—	12 25	2 46	4 31	6 45	8 50	11 07	—	
Les Ponts	—	8 05	—	11 —	—	2 22	—	6 20	—	10 05	—	
Neuchâtel	—	6 12	8 —	9 50	12 45	2 26	4*03	6 22	8 08	—	—	
Genève	—	6 12	—	9 50	12 45	2 26	—	6 22	8 08	—	—	
Bienne	—	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	7 28	—	—	—	
Berne	—	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	7 28	—	—	—	
Bâle	—	6 10	9 05	10 25	12 50	3 10	4 20	—	—	—	—	
Saignelégier	—	8 15	—	—	—	1 30	—	6 23	—	10 23	—	

* Dimanches et Fêtes

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

— JEUDI 5 SEPTEMBRE 1895 —

La Chaux-de-Fonds

Intimité. — Réunion du Comité, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, au local. — Amendable.
Mission évangélique (1er Mars 11a). — Réunion publique, jeudi 5, à 8 h. du soir.
Union chrétienne de jeunes gens (Beau-Site). — Jeudi 5, à 8 ¾ h. du soir : Causerie de M. A. Vuille. « Les courses de taureaux en Espagne. »
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs, Donnerstag, Abends 8 ½ Uhr, im Lokal, Café Eckert.
Club du Seul. — Réunion, jeudi, à 8 ½ h. du soir, à la Grotte.
Club des Grabons. — Réunion, jeudi 5, dès 8 h. du soir, au local.
Club de la Pive. — Séance, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, au Cercle.
Cazin-Club. — Réunion, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, Brasserie Krummenacher.
Helvetia. — Répétition générale, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, au Cercle.
Union Chorale. — Répétition, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, Brasserie du Cardinal.
Société de jeunes gens L'Amitié. — Assemblée, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, au local (Chapelle 5).
Société de gymnastique d'hommes. — Exercices, jeudi 5, à 8 ½ h. du soir, à la grande Halle.
Société théâtrale L'Aurore. — Répétition, ce soir, à 8 ½ h. précises, au local.
Société fédérale des sous-officiers. — Leçon, jeudi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h. du soir, au Café de la Blague.
Grande Brasserie de la Métropole. — Concert tous les soirs, dès 8 heures

Club Excelsior. — Réunion, vendredi, à 8 ½ h. du soir, au local.
Orphéon. — Répétition, vendredi 7, à 8 ½ h. du soir, au Café Mack.
Société fédérale de gymnastique L'Abeille. — Exercices, vendredi 6, à 8 ½ h. du soir, à la Halle du Collège primaire.
Bibliothèque du Grutli romand (1er Mars 7 *a*). — Ouverture de la bibliothèque, chaque vendredi, de 8 h. à 10 h. du soir.
C. A S. (Section Chaux-de-Fonds). — Réunion, vendredi 6, à 8 ½ h. du soir, au local (Place de l'Hôtel-de-Ville 11).
English conversing Club. — Friday evening at 8 ½ o'clock, general meeting at the Brasserie du Premier-Mars.
Echo de la Montagne (section de chant). — Répétition, vendredi 6, à 8 ½ h. précises du soir, à Beau-Site.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).
Grütli-Mænnerchor. — Gesangstunde, Freitag, Abends 9 Uhr, im Lokal.
Intimité (Section de gymnastique). — Exercices, vendredi, à 8 ½ h. du soir, au Collège de la Promenade.
Orchestre l'Espérance. — Répétition, vendredi, à 8 ½ h. du soir, Brasserie Hauert.
Club du Gibus. — Rendez-vous, vendredi, à 8 h. du soir, à la Station V, heure militaire !

Le pouvoir de l'argent

Le vicomte d'Avenel vient d'étudier les variations de la fortune privée en France depuis le commencement du treizième siècle jusqu'au moment où notre dix-neuvième siècle va finir. Il a consacré à ce vaste sujet deux ouvrages différents, l'un tout entier de détails, de statistique et de documents, l'autre, qui est en quelque sorte la conclusion et le résumé de l'enquête, et qu'il a intitulé : *La Fortune privée à travers sept siècles.*

Dans un de ses lumineux mais rares articles du *Soleil*, M. Edouard Hervé analyse cet important travail et en tire la morale.

* * *

Pour aborder un sujet si intéressant, mais en même temps si compliqué, écrit-il, il faut commencer par se dépouiller des idées courantes sur la matière ; elles sont ou fausses ou superficielles et risqueraient de troubler le jugement. Il faut ensuite réunir une masse énorme de renseignements. M. d'Avenel n'a pas établi moins de soixante mille fiches pour préparer son travail. Puis il faut s'orienter à travers ce dédale de chiffres et de faits, et c'est encore la partie la plus délicate de la tâche que l'on s'est proposée. Un ou deux exemples le montreront :

Vous voulez comparer le pouvoir de l'argent à différentes époques : c'est la base de toute étude sur les variations de la fortune mobilière. Quelle somme de richesses représentait un kilogramme d'argent ou d'or en 1300, en 1500, en 1700, et quelle somme de richesses, le même kilogramme d'argent ou d'or représente-t-il aujourd'hui ? Beaucoup d'auteurs ont simplifié le problème en se demandant tout simplement quelle quantité de blé on pouvait se procurer, aux différentes époques, moyennent un kilogramme d'argent. M. d'Avenel montre avec raison que ce procédé trop commode de simplification conduit à des résultats erronés. Une seule valeur, une seule marchandise, même d'un emploi général, telle que le blé, ne peut pas servir d'étalon unique pour apprécier le pouvoir de l'argent.

Le blé vaut à peine le double aujourd'hui de ce qu'il coûtait en France au quatorzième siècle ; c'est-à-dire que pour un kilogramme d'argent ou d'or on peut avoir environ la moitié de ce qu'on se procurait de blé pour le même poids d'argent ou d'or en 1350. Si donc on tient compte uniquement de cet élément d'appréciation, il faut admettre que le pouvoir de l'argent, en cinq siècles, a diminué seulement de moitié. Or, c'est une complète erreur. Si le blé a seulement doublé, la viande de bœuf vaut six fois plus cher et la terre vaut quatorze fois ce qu'elle valait au quatorzième siècle. Pour apprécier exactement le pouvoir de l'argent, il faut tenir compte de tous ces élèments et de bien d'autres encore, comme le prix de la journée du manœuvre, le salaire des professions libérales, etc. Il faut savoir ce qu'on peut se procurer, non pas seulement d'une marchandise ou d'une valeur, mais ce qu'on peut se procurer d'un ensemble de marchandises ou de valeurs aussi diverses que possible, à différentes époques, pour un même poids d'argent ou d'or. On arrive alors à un résultat beaucoup plus exact encore qu'approximatif, et l'on constate que, tout compte fait, le pouvoir de l'argent a diminué dans la proportion de cinq à un.

Or cette question est peut-être la moins compliquée de celles que M. d'Avenel avait à étudier. Un des éléments du calcul est simple et indiscutable. Dans un même pays et dans un même temps, un kilogramme d'argent vaut un autre kilogramme d'argent ; un kilogramme d'or vaut un autre kilogramme d'or. Au contraire, dans le même temps, dans le même pays, deux morceaux de terre d'une égale étendue n'ont pas nécessairement la même valeur. Par conséquent, avant de rechercher les variations de la fortune immobilière aux différentes époques, il faut commencer par rechercher la valeur de la fortune immobilière à une époque déterminée. Cette première recherche, à elle seule, est d'une extrême difficulté, surtout pour les époques où la statistique régulière n'existait pas. Elle exige encore la plus minutieuse attention, même dans un temps comme le nôtre, où se sont multipliés les moyens d'investigation.

De tous ces chiffres réunis par M. d'Avenel, des comparaisons qu'il a établies entre eux, des conclusions qu'il a tirées, ressortent un certain nombre de faits généraux qu'il est bon de mettre en lumière. D'une manière générale, le pouvoir de l'argent a baissé depuis sept siècles ; mais il n'a pas baissé d'une manière uniforme et permanente. Il s'est même relevé à certaines époques, par evemple de 1390 à 1460. Il a brusquement baissé au seizième siècle après la découverte de l'Amérique. Depuis cette époque, sauf quelques courtes périodes de relèvement, la baisse a continué progressivement jusqu'à nos jours.

Par conséquent, le capitaliste, le rentier, celui que l'opinion commune considère comme le principal bénéficiaire de la civilisation moderne, est au contraire celui qui en souffre le plus. Il est atteint par la diminution du pouvoir de l'argent ; car aujourd'hui, pour un poids déterminé de métal (or ou argent), il ne peut plus se procurer que le cinquième des richesses ou des jouissances qu'il obtenait autrefois moyennant ce même poids de métal. Il est atteint en outre par la baisse du loyer de l'argent. Le taux de l'intérêt des valeurs mobilières au moyen-âge, était couramment de 20 %. Il n'est plus aujourd'hui que de 4 %. Si l'on tient compte de cette double baisse, on arrive à reconnaître que le propriétaire d'une quantité de métal déterminée est aujourd'hui vingt-cinq fois moins riche qu'il ne l'aurait été au quatorzième siècle, puisqu'il tire de son argent un intérêt cinq fois moindre et puisque cet intérêt lui donne cinq fois moins de richesses ou de jouissances. Une famille aisée du quatorzième siècle, qui n'aurait eu pour vivre, jusqu'à nos jours, que le revenu de capitaux portant intérêt, serait descendue peu à peu de l'aisance à la gêne et de la gêne à la pauvreté. M. d'Avenel a fait ce calcul, il est extrêmement curieux.

La richesse immobilière, jusqu'à ce jour, a été mieux traitée que la richesse mobilière. La valeur vénale de la terre est aujourd'hui quatorze fois ce qu'elle était au quatorzième siècle ; mais le revenu n'a pas augmenté, à beaucoup près dans la même proportion. Un bien-fonds qui valait 20,000 francs et qui rapportait 10 pour cent, soit 2,000 francs, vaudrait aujourd'hdi 280,000 francs et rapporterait 3 pour cent, soit 8,400 francs. Et comme, d'autre part, avec 2,000 francs de revenu on avait autant de richesses ou de jouissances qu'aujourd'hui avec 10,000 francs de revenu, une famille qui aurait gardé le même domaine depuis cinq siècles serait aujourd'hui un peu moins riche ; mais la différence ne serait pas énorme. Elle représenterait un peu moins d'un cinquième, exactement 18 pour cent.

La richesse immobilière a donc été relativement épargnée par les fluctuations économiques de ces derniers siècles ; mais elle semble menacée à son tour. En effet, le pouvoir de l'argent est appelé à diminuer de nouveau. D'un autre côté, il n'y a plus à prévoir d'augmentation du revenu des biens fonds, en présence de la concurrence des pays nouvellement mis en valeur, comme l'Amérique du Nord, la République Argentine, l'Inde, etc. Le revenu restant stationnaire, la valeur vénale de la terre ne pourrait augmenter que s'il se produisait une nouvelle et considérable baisse du loyer de l'argent ; si, par exemple, ce loyer tombait à 2, à 1 ½ ou même à 1 %. Il est aisé de comprendre que dans ce cas l'augmentation de la valeur vénale du fonds serait sans intérêt pour le propriétaire, puisque celui-ci n'aurait toujours que le même revenu et puisque ce revenu lui donnerait moins de richesses ou de jouissances, par suite de la diminution du pouvoir de l'argent.

* * *

« De ces constatations si intéressantes et si peu d'accord avec les idées répandues, il y a, dit M. Hervé, une conclusion à tirer : c'est que le nombre de ceux qui peuvent vivre sans travailler est appelé à diminuer constamment. Le pouvoir de l'argent diminuant de siècle en siècle, ce qu'on appelait la fortune n'est plus que l'aisance, et ce qu'on appelle encore l'aisance sera bientôt la pauvreté. Dès lors ceux qui ne veulent pas déchoir ne peuvent pas se contenter de la situation créée par l'activité de leurs ascendants et que ceux-ci leur ont transmise par voie d'héritage : ils doivent y ajouter le produit de leur propre activité. Par là le travail s'impose chaque jour à un plus grand nombre d'individus ou de familles et tend à devenir, conformément au plan de la Providence, la loi générale de l'humanité. »

Exposition de pisciculture

III

Les aquariums

Il est regrettable qu'on n'ait pu montrer au public le *Coregonusfera*, ce poisson absolument spécial au Léman, qu'on ne retrouve dans aucun autre lac et qui même est rebelle aux essais d'acclimatation dans d'autres lacs. Nos marchands de poissons, pêcheurs, maîtres d'hôtel, baptisent du nom de féra tous les poissons blancs *Felche* des lacs de Zurich et Constance. La féra est encore si peu connue que les naturalistes se réjouiront d'apprendre que Karl Vogt lui a consacré une monographie intéressante. Il s'en allait passer quelques semaines à Saint-Gingolph et là il étudiait sur place les mœurs et le mode d'alimentation de la fera. Il est probable que ce poisson très délicat et dont l'écaille se détache au moindre frottement, n'aurait pas supporté le voyage et encore moins l'eau de Berne.

A côté des grands aquariums, il en est une variété de petits, viviers de salon, avec algues, cresson et autres plantes aquatiques, remplis de poissons indigènes et exotiques destinés à amuser et distraire. Il y a là des poissons de Chine et du Japon, qui font bon ménage ; il en est qui sont dotés par la nature de magnifiques queues gracieusement découpées et aussi grandes que leur corps ; il les agitent et semblent vouloir s'en caresser les flancs.

On trouve près des aquariums les réservoirs garnis de poissons élevés dans divers établissements de pisciculture ; la truite arc-en-ciel de Californie, avec son grand prisme de couleurs longitudinalement disposées, paraît en grande faveur ; d'ici à quelques années, elle figurera sur tous les menus d'hôtel. Voici les écrevisses, ce crustacé, qui est un des signes du zodiaque, et qui est une image chère aux critiques.

Mère écrevisse, un jour, à sa fille disait :
Comme tu vas, bon Dieu, ne peux-tu marcher droit?

De tout temps, on a reproché à ce pauvre être cette particularité de s'en aller à reculons. Nous en avons, à l'exposition, une collection vraiment remarquable. Les plus grosses sont d'origine allemande ; elles sont de la taille des petits homards, mais elles n'atteignent pas encore la taille des écrevisses roumaines, qui sont les plus belles de toutes les eaux douces d'Europe.

Les connaisseurs prétendent que l'écrevisse de nos eaux suisses, moins grosse, est plus délicate ; ses pinces sont plus fortes et c'est justement le morceau exquis. Celles qui sont exposées sont de fort belle taille ; on n'en pêche pas beaucoup comme celles-là dans nos eaux. Il est un vivier où s'abattent quelques beaux exemplaires dont le dessous des pinces est du plus beau rouge. Quelques-unes sont bleues acier sur le dos avec pattes azurées ; ce sont à coup sûr les plus curieux spécimens des aquariums de crustacés. J'ai vu des écrevices rouges vivantes, je n'en avais jamais vu bleu de ciel.

Il y a du reste à l'exposition toute une collection de pièges à écrevisses, notamment les balances. Si les chartreux ont la palme pour la fameuse liqueur connue sous le nom de chartreuse, et si les capucins d'Altorf font l'élevage des escargots, en revanche la pêche à l'écrevisse a été le monopale des bernardins et des bénédictins de France, qui en faisaient l'élevage en grand, les engraissaient et les amenaient à l'état marchand. Rappelons en passant quelle vogue eurent même jusqu'au milieu de notre siècle les pierres ou yeux d'écrevisse, comme médicament plein de vertus diverses. Aujourd'hui on est fixé. C'est un morceau de craie.

Pour terminer cette description des viviers et aquariums, voici la tortue, terrienne, aquatique et marine. La terrienne est représentée par quelques chéloniens d'Algérie, de vulgaires tortues de terre, qui mangent la salade et les punaises, dit-on. Dans certains pays comme les Alpes dinariques, les montagnes de la Dalmatie, de l'Herzégovine, elles sont si communes que les plus pauvres familles font le potage tortue ; il est vrai qu'il n'y a que ça sur la table. La tortue d'eau douce nous est connue, les Italiens nous en apportent du Pô des collections de toute dimension, cepuis celle grosse comme un hanneton au gros spécimens d'un kilogramme.

Il y a là dans un bassin métallique une masse énorme avec l'inscription « tortue de l'Océan Indien », 100 kilog. C'est un magnifique exemplaire de ces chélonées qui fournissent les fameuses conserves pour le potage. Son écaille pourrait servir de berceau à deux ou trois enfants ; elle est là dans cinq ou six centimètres d'eau, nageoires repliées, inanimée, arrachée aux vagues tièdes des Océans, pour disparaître dans les marmites ; malgré son énorme volume, ce pauvre animal, si agile en mer, est là inerte, attendant son sort. Il n'a pas de pattes comme les terriennes, mais des nageoires dont les articulations sont reliées par une membrane.

Des flottilles de vaisseaux partent chaque année pour la pêche de cet inoffensif animal.

Celui de notre exposition n'est qu'un petit exemplaire ; les plus gros atteignent jusqu'à 400 kilog. et leur carapace pourrait servir de lit conjugal.La tortue se tient en plein océan, à 5 ou 600 lieues des côtes ; elle n'en approche que pour la ponte ; c'est alors que les chasseurs cachés près du rivage accourent et renversent la bête sur le dos. Les parages de Madagascar, de Maurice, de la Réunion sont réputés comme territoire de pêche. Un correspondant allemand, qui fait avec l'armée française l'expédition de Madagascar, M. E. Wolff, écrit même dans une lettre (n° 274 du 1er juin 1895) au *Berliner Tageblatt*, qu'on en voit à Nossi Bé des exemplaires qui ont un mètre de diamètre et se promènent sur le sable. Ce seront des dépouilles de guerre qui ne seront pas aussi transportables que les pendules. Notre chelonée est destinée au restaurant ; un de ces jours on l'abattra selon les prescriptions d'usage.

Nouvelles étrangères

France. — Il se confirme que le Parlement ne sera pas convoqué avant le 22 octobre. On assure que la raison de cette convocation tardive doit être cherchée dans le désir du gouvernement de ne pas se trouver en présence des Chambres avant la prise de Tananarive.

— M. Gérault-Richard, député de Paris, a adressé au général Zurlinden, ministre de la guerre, une lettre lui annonçant son intention de l'interpeller au sujet des marchés concernant la fourniture des voitures Lefebvre, actuellement employées à Madagascar.

— Le fils de l'émir de l'Afghanistan est arrivé hier soir à Paris.

Lors de l'arrivée du fils de l'émir d'Afghanistan au Grand-Hôtel, où des chambres du pavillon princier ont été réservées à Nazrullah khan, les étrangers se lèvent et saluent l'hôte indien, qui semble avoir hâte de disparaître. C'est ensuite un mouvement insolite au premier étage, où les Afghans vont et viennent, cherchant les bagages qu'on apporte. Le salon réservé au prince est situé au-dessus du café de la Paix ; ses fenêtres donnent sur la place de l'Opéra, à l'angle du boulevard des Capucines.

Après une courte conversation axec son entourage, le prince s'est retiré dans ses appartements. Durant la nuit, des matelas ont été étendus devant les portes et huit hommes ont passé la nuit étendus sur le seuil de l'appartement du prince. Durant le séjour de Nazrullah kahn, les serviteurs afghans prépareront eux-mêmes la nourriture de leur maître dans des ustensiles spéciaux qu'ils ont apportés de leur pays.

— *Le général Munier.* — L'*Eclair* avait écrit à M. le général Munier, dont la lettre au *Figaro* avait causé un si grand bruit en Allemagne, pour qu'il pût, à son gré, répondre à ses agresseurs. M. Mnnier lui a répondu par cette lettre :

1er septembre 1895,
Bayonne, hôtel du Commerce.

Monsieur le directeur de l'*Eclair*,

Votre aimable lettre me trouve à Bayonne, où je me repose en attendant les demandes d'explications dont me menacent les journaux allemands.

Je les attends de pied ferme, armé de documents terribles qui, livrés à la publicité, couvriront de confusion nos ennemis acharnés.

Je vous remercie de vos offres bienveillantes dont il serait dangereux d'user, quant à présent.

Le silence, dans ce moment-ci, est indispensable.

Veuillez croire, Monsieur le directeur, à mes sentiments les plus distingués.

Général Munier.

— Le nouveau journal la *Poste* annonce que le baron de Mohrenheim quitterait l'ambassade russe dans quelques mois, et serait remplacé par M. de Nelidoff.

— Après un nouvel examen de l'affaire Magnier, la Chambre des mises en accusation a décidé le renvoi de ce dernier devant la cour d'assises.

Russie. — Lorsque le canal de la Balsique a été ouvert, les journaux de Saint-Pétersbourg commençaient à parler d'un projet de construction d'un canal entre la Baltique et la mer Noire. On annonce aujourd'hui que ce projet est prêt dans tous ses détails. Le canal aura une longueur de 1,600 kilomètres, une profondeur de 8 m. 22, une largeur de 64 m. 9 sur la surface de l'eau, de 34 m. 73 au fond. Le point de départ du canal sera Riga ; il suivra le cours de la Duna, de la Berezina et du Dnieper et aboutira à Cherson sur la mer Noire. La construction de ce canal ne présentera pas de grandes difficultés.

Il sera, de même que le canal de la mer du Nord à la Baltique, éclairé sur toute sa longueur à la lumière électrique. On pourra, avec une vitesse de onze kilomètres à l'heure, franchir toute l'étendue du canal en six jours. La durée des travaux est estimée à cinq ans et les frais sont évalués à deux cents millions de roubles.

Palestine. — Jérusalem, non contente sans doute de son chemin de fer et voulant être encore plus fin de siècle, va pouvoir désormais se croire l'égale des plus grandes villes de l'Occident : elle a « ses » journaux !

Non pas un, mais trois grands journaux, dont un quotidien, le « Hoar » (la Lumière), le « Hacharazeleth » (la Fleur), et le « Jérusholajim » (le Jérusalemois), tous trois en hébreu, bien entendu, et aussi remplis d'annonces qu'un journal anglais.

Nous ne savons pas s'ils reçoivent, par fil spécial, les derniers télégrammes européens, mais nous pouvons dire qu'ils ont tant de succès qu'on a dû créer un kiosque spécial de vente dans la gare.

Aussi, les rares voyageurs étrangers sont-ils fort surpris d'entendre les employés crier, au passage des trains :

« Jérusalem ! dix minutes d'arrêt. Buffet et journaux ! »

Chronique suisse

La question du repos dominical. — Le *Kirchenblatt fur die reformirte Schweiz* annonce qu'un comité provisoire formé à Berne (président M. C.-H. Mann, secrétaire M. Ris, boulanger), a lancé, par circulaires adressées à diverses sociétés, l'idée d'une demande d'initiative fédérale pour introduire dans la Constitution fédérale le principe du repos du dimanche.

Le *Berner Tagblatt* est à même de confirmer ce renseignement. Des conférences ont eu lieu à ce sujet avec la Société bernoise et suisse pour le repos du dimanche et d'autres associations intéressées. A l'assemblée annuelle de la Société suisse du repos dominical, à Aarau, qui aura lieu prochainement, cette question sera étudiée à fond et on prendra éventuellement une décision à ce propos.

Il ne s'agira nullement d'abroger les lois cantonales sur le repos dominical pour les remplacer par une loi suisse unique. L'article à introduire dans la Constitution ne sipulerait pas l'élaboration d'une loi fédérale sur le repos du dimanche ; on introduirait simplement dans la loi fondamentale le principe que la Confédération garantit le repos dominical. Son action devrait principalement s'exercer dans les matières où elle a déjà son mot à dire : instruction militaire, concessions pour constructions de chemins de fer.

L'intention peut être excellente. Encore ne suffit-il pas de poser un principe dans la Constitution : il faut en préciser la portée suffisamment pour éviter l'arbitraire dans l'application et les difficultés d'interprétation.

Inspectorat suisse des fabriques. — Nous publions ci-après la répartition des trois arrondissements des inspectorats de fabriques avec le nom et le domicile de l'inspecteur respectif :

Le *premier arrondissement* comprend les cantons de Zurich, Uri, Schwytz, Unterwald, Glaris, Zoug, Saint-Gall (à l'exception des districts de Gossau et Alttoggenbourg) et Grisons. (Inspecteur d'arrondissement : M. F. Schuler, médecin, à Mollis.)

Le *second arrondissement* comprend les cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. (Inspecteur d'arrondissement : M. Ami Campiche, à Lausanne.)

Le *troisième arrondissement* comprend les cantons de Lucerne, Soleure, Bâle (Ville et -Campagne), Schaffhouse, Appenzell (les deux Rhodes), Argovie, Thurgovie, et de Saint-Gall les districts de Gossau, Neu- et Alttoggenbourg. (Inspecteur d'arrondissement : M. Rauschenbach, à Schaffhouse.)

Grandes manœuvres

Du *Journal de Genève :*

Mardi, à 8 heures du matin, le 4e régiment avait l'ordre d'attaquer la position d'Apples, position très forte et tâche peu facile.

Le 3e régiment défendait ladite position ; disons tout de suite qu'il a prouvé une fois de plus la supériorité actuelle de la défensive sur l'offensive, à l'encontre des opinions tactiques officielles.

A midi un quart, les réserves des bataillons 10 et carabiniers 1 doublent la ligne de feu, les fanfares sonnent la marche de Sempach pour la première fois (mais pas pour la dernière !) à ces manœuvres, le feu rapide se fait sur toute la ligne et, baïonnette au canon, les hommes, couverts de sueur, esquissent un pas gymnastique pour l'assaut.

Lorsque les deux partis sont à cinquante mètres, cessation de la manœuvre et réunion des officiers montés pour la critique ; pendant ce temps la plupart des bataillons regagnent leurs cantonnements, qui sont tout proches.

Le 10 est de ceux qui restent en place pour manger les vivres de midi ; là les amateurs du pittoresque en ont tant qu'ils en veulent. Tout le monde se déshabille et met ses vêtements sécher au soleil, beaucoup d'hommes ont le torse nu, d'autres circulent (comme les Tahitiens le dimanche) avec la chemise pardessus le pantalon, tandis que les lazzis et les gais propos s'échangent de tous côtés. — Ah ! dit un soldat, « ils » savent que le 10 est un peu soiffeur, c'est pour ça qu'ils nous tiennent toujours dans des endroits rudement secs. Mais, dit un second, il y a une fontaine à la ferme voisine. — Oui, reprend le premier, mais c'est pas « la lance » qui nous donnera des forces. — Et notez que personne n'a l'air d'en manquer.

La critique a porté de nouveau sur la grande étendue du front de l'attaque et sur la durée excessive (plus de trois heures) de la préparation à l'attaque. Cependant il y a de grands progrès depuis hier et il est toujours vrai que c'est en faisant des fautes que l'on apprend.

* * *

Subsistances. — En remplacement de la ration ordinaire, les troupes ont reçu mardi 75 gr. de conserves de soupe, 250 gr. de conserves de viande, 250 gr, de biscuit et 375 gr. de pain frais.

— Parmi les officiers étrangers suivant les manœuvres, on a omis de citer, jusqu'ici, l'attaché militaire russe, baron de Roden.

— Le Conseil d'Etat vaudois assistera en corps à l'inspection du corps d'armée qui sera faite le jeudi 12 septembre, aux environs de Villars-le-Terroir-Vuarrens, par M. le conseiller fédéral Frey, chef du département militaire.

M. Müller, le nouveau chef du département fédéral de la justice, assistera avec M. Ruffy aux manœuvres de divisions.

— On prie les journaux vaudois de publier les lignes suivantes :

Ensuite des fortes chaleurs qui éprouvent nos soldats en campagne en ce moment, les autorités communales des localités appelées à recevoir la visite des troupes, et qui désirent contribuer à leur bien-être, sont instamment priées de faire préparer des « cuveaux » de café noir, très peu ou même pas du tout sucré.

Cette boisson hygiénique et désaltérante est toujours celle qui répond le mieux au premier besoin ; elle pourra contribuer dans une grande mesure à la bonne santé de uos concitoyens sous les armes.

Il sera naturellement loisible aux bourgeois de vendre le café aux consommateurs, de manière à rentrer dans leurs frais. Mais, en tout cas, ceux qui vondront bien tenir compte de notre désir feront acte de bons patriotes, car chacun doit s'intéresser au bien être des défenseurs de notre chère patrie.

— Le service postal actuellement organisé paraît marcher fort bien. L'ordonnance postale que possède maintenant chaque bataillon apporte la correspondance dans de gros sacs sur le terrain des manœuvres et les lettres, journaux, paquets sont aussitôt distribués. C'est plaisir de voir la satisfaction que cause aux soldats l'arrivée de nouvelles de la femme, de la fiancée ou des parents.

Il est bon de rappeler aux personnes qui écrivent aux militaires ou qui leur font des envois de bien préciser l'adresse et surtout d'ajouter au numéro du bataillon celui de la compagnie, ce qui facilitera le service.

Nouvelles des cántons

VAUD. — Le Grand Conseil est convoqué pour le mercredi 18 septembre. Parmi les principaux objets à l'ordre du jour, figurent: création d'un mont de piété ; rapport sur les affaires fédérales ; loi attribuant à la femme mariée la propriété du produit de son travail; pétitions contre des arrêtés pris dans différentes communes en vue d'interdire la circu-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 88

Jacques l'Honneur

PAR

Léon Sazie et Georges Grison

Troisième Partie

BOSCO

La douce voix disait :

Un sort plein d'injustice
T'a séparé de moi,
Mais il n'est rien qui puisse
M'arracher à ta foi.
Je serai durant ton absence
Comme dans un mauvais sommeil...
Toi seul finiras ma souffrance,
Ton retour sera mon réveil ! !...

— Mais, s'écria le docteur, c'est la chanson de Jeanne ! Une des «Vieilles Chansons de France : Le Souvenir à l'absent !»

Et l'on vit à travers les branches, entre les touffes de lilas, une ombre toute blanche s'avancer légère, idéale... comme une apparition... telle que les légendes mystiques nous racontent que les fées se montraient autrefois...

On regarda la forme blanche passer lentement et tout à coup se perdre, s'effacer dans l'ombre des gros arbres.

La voix s'entendit encore, faible, lointaine comme un dernier écho.

Je serai durant ton absence
Comme dans un mauvais sommeil.
Toi seul finiras ma souffrance,
Ton retour sera mon réveil.

Et plus rien... que la brise de la nuit agitait les petites feuilles et quelque appel d'oiseaux se cherchant dans la ramée.

— C'est bien Jeanne ! dit le docteur.

— Jeanne ! fit Zézette... Elle vient chercher Jacques, la malheureuse !

— Elle l'aura bientôt... va, ma fillette. Elle l'aura, je n'aime pas à faire les choses à demi... Le bonheur ne sera complet qu'avec celui de ton frère et de Jeanne !

VI

La Noyée

Mais si à la villa Varlay on parlait de bonheur, tout autre était le langage qui se tenait à l'hôtel de Montgerbois, dans la rue de l'Université.

Miss Ketty, depuis la mort de son père, Baptistin, le vieux serviteur de M. Bertin, empoisonné — nous l'avons vu précédemment par elle-même, avec la «muerte ciega» — miss Ketty, bien que le marquis lui eût absolument interdit de revêtir des habits sombres, s'était mise à porter le deuil.

Depuis la représentation à l'Opéra, pendant laquelle au récit du vicomte de Champsablon elle s'était trouvée mal, on ne l'avait vue nulle part.

Le marquis ne l'emmenait plus avec lui dans les fêtes où elle paraissait dans les premiers temps de leur arrivée en France.

A ceux qui s'étonnaient de la claustration de la belle Américaine il répondait :

— Ma sœur est fort malade... Les médecins qui ont tenu plusieurs consultations prétendent qu'elle a la nostalgie... le mal du pays !... Ils l'attribuent à sa nature nerveuse qu'un rien surexcite !... Au reste elle en sera bientôt guérie... Après mon mariage, — dans quelques jours, — je pars pour l'Amérique... emmenant ma femme et ma sœur... L'air du pays natal la remettra de suite.

Cette version, croyable à tous les points de vue, fut admise par tout le monde.

D'autant plus que Ketty, étant jeune fille, ne pouvait recevoir de visites chez elle, et qu'elle n'avait jusque-là — grâce au mari perspicace qui avait écarté toutes les liaisons du monde, toujours trop curieuses, — aucnne autre amie que Jeanne Bertin.

Au dehors, on ne savait que ce que le marquis faisait savoir.

On ne venait donc pas à l'hôtel de la rue de l'Université. On y envoyait seulement prendre des nouvelles, et les domestiques étant stylés, leurs réponses ne variaient jamais et concordaient avec les dires de Montgerbois.

Et miss Ketty, qu'on ne vit plus que quelques rares fois, au Bois le matin, dans son coupé, escortée par son frère à cheval, parut en effet bien fatiguée... bien amaigrie... bien malade...

Le marquis de Montgerbois avait ses raisons pour ne pas conduire sa sœur dans le monde.

Miss Ketty s'était à la fin révoltée !...

La mort de son père l'avait tellement indignée contre le monstre qui la tenait qu'elle entreprit de lutter...

Elle brava son pouvoir infernal, sa puissance qui la dominait...

— Je parlerai, disait-elle... je parlerai... je crierai qui tu es !...

— C'est te perdre aussi, car nous avons fait ensemble le travail.

— Me perdre... serait aussi me rendre libre. Ai-je à craindre un supplice plus grand que celui que j'endure ici ?

— Oh ! tu n'es pas gentille pour ton frère !

— Infâme ! lâche !... Torturer une femme comme tu le fais !

— Te torturer ? Mais c'est toi qui te tortures toi-même ! Si tu étais raisonnable, je te laisserais sortir. Tu aimes la musique, nous avons une loge à l'Opéra... Tu aimes les chevaux, nous avons une loge à l'Hippodrome... Nous irions aux courses, nous serions de toutes les fêtes... Mais tu veux, à tout le monde, raconter un roman insensé... des histoires de brigands !... ça ne se fait pas !...

— Mais je ne serai donc jamais vengée ? Tu ne recevras donc pas la punition de tous tes crimes ?

— Si... Dans huit jours, Mlle Bertin sera ma femme.

— Encore une victime !

— Et même j'ai à te dire que ce soir, par exception, je t'emmène à la villa Bertin, où nous allons arrêter les derniers détails de la noce qui sera magnifique.

Le marquis vit dans les yeux de Ketty briller un éclair.

A la jeune femme un espoir de vengeance venait d'apparaître.

Elle parlerait devant Madame Bertin, Maurice, Jeanne, les domestiques, devant qui serait là.., Elle dévoilerait l'homme.

— Oh ! je suis bien tranquille, dit le marquis, devinant sa pensée. Ne te berce pas d'illusions. Ne rêve pas une vengeance terrible... Tu ne parleras pas ! Tu ne pourras parler !

Usant de son pouvoir magnétique, il endormait presque continuellement miss Ketty, annihilant sa volonté, son intelligence.

Il en faisait un cadavre vivant, — si l'on peut s'exprimer ainsi, — une morte qui respirait, mais qui était incapable de faire quelque acte que ce soit de la vie sans le consentement de celui qui la tenait sous sa domination.

En revanche, elle était entre ses mains la plus souple et la plus docile des machines, obéissant à sa volonté sans qu'il eût à faire le moindre mouvement.

Il n'avait qu'à penser ce qu'il voulait que miss Ketty exécutât, et aussitôt, — si insensé, si terrible que ce fût, — miss Ketty l'accomplissait.

Mais cependant il avait fait fermer au moyen de petites chaînes de fer les croisées de l'hôtel donnant sur la rue.

— Je crains, assurait-il, qu'elle ne soit entraînée par des idées de suicide !

Et pour plus de sûreté, avant de sortir de l'hôtel, il l'endormait... Il faisait de même quand il la menait au Bois.

De là le visage étrange, fatigué, les yeux vagues que l'on voyait à miss Ketty.

C'était un cadavre qu'il promenait au fond du coupé.

Et chacun de s'écrier avec raison :

— Oh oui !... Elle est bien malade !...

Mais Montgerbois avait ourdi une nouvelle machination, aussi infernale que toutes celles qui étaient déjà sorties de son cerveau fait pour le mal.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

J. GÆHLER 10. PLACE NEUVE 10. Bonneterie, Sous-Vêtements, Articles pour enfants. Dentelles, Mouchoirs, Gants, Rideaux, etc. 14373-63 Corsets, Jupons, Tabliers

ıtion des vélocipèdes ; projets relatifs aux xamens des apprentis et à la surveillance par Etat des établissements non soumis à la loi ur les fabriques.

VALAIS. — *A la Jungfrau.* — La commission chargée d'étudier le tracé du chemin de er de la Jungfrau s'est rencontrée mardi dernier à la Concordia-Hutte avec le député itaien Lacca Beltrami, qui est en train de faire a traversée de la Suisse. Il a déja fait la route lu Linththal, la cabane fridoline, le Tœdi, le Claridenpass, puis est descendu à Amsteg par e Maderanenthal, a pris ensuite la route du Grimsel (hospice), a visité le pavillon Dolfus, e Strahleggpass, s'est arrêté à Grindelwald, a passé la Bergli-Hütte et l'Eggishorn, pour arriver enfin à Zermatt jeudi soir.

Chronique de l'horlogerie

Monteurs de boîtes. — Le congrès de la Fédération des ouvriers monteurs de boîtes s'ouvrira à Bienne à la brasserie Dufour, le dimanche 22 septembre prochain, à 9 ½ heures du matin, et durera probablement deux jours. Voici les principaux tractanda :

Rapport annuel du bureau central. — Baisse de prix à Tramelan. — Tarif uniforme pour l'achevage des boîtes argent. — Question de la durée de l'indemnité de grève. — Question des signalements. — Proposition concernant l'organisation d'une tombola. — Nomination de la section directrice.

Le congrès se compose des délégués des sections, à raison d'un délégué sur 50 sociétaires.

Chronique neuchâteloise

*** *La Directe.* — Aux renseignements tirés du *Neuchâtelois* que nous avons publiés hier, nous pouvons ajouter quelques mots qui intéresseront plus particulièrement les habitants de notre ville, écrit la *Suisse libérale*. Parmi les projets de raccordement de la Directe avec la ligne du Jura-Simplon figure le suivant :

La Directe, venant de Saint-Blaise par les grèves, aboutirait à la Maladière sur les terrains de remplissage déjà prévus à prendre sur le lac. En cet endroit serait construite la gare qui desservirait la ligne de Paris, celle de Berne et celle du Jura-Neuchâtelois, la gare du haut continuant d'être utilisée pour la ligne Genève-Bâle. De la Maladière, la ligne rejoindrait la ligne du Jura-Simplon au terre plein qui se trouve près du Vauseyon, à la jonction des lignes du littoral et du Jura-Neuchâtelois, par un tunnel percé sous la colline de la Rochette, rue de l'Industrie, etc., et aboutissant au-dessus de la Grande-Brasserie à une voie nouvelle tracée entre l'Ecluse et les Parcs. Sur le terre-plein, près du Vauseyon, serait établie la gare de jonction.

Ce projet est la reproduction accommodée aux circonstances de l'époque actuelle, de celui dont il était question il y a plus de quarante ans et qui prévoyait que la gare de Neuchâtel se trouverait à l'Ecluse pour les voyageurs et au Crêt pour les marchandises.

La Ligue contre l'alcoolisme
les habitations ouvrières et l'Ecole ménagère

Nous recevons avec plaisir la lettre suivante :

La Chaux-de-Fonds, le 5 septembre 1895.

Monsieur le rédacteur de l'*Impartial*
En Ville.

Monsieur,

Votre numéro d'aujourd'hui s'occupant de la question des habitations ouvrières exprime le désir de voir la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme aborder l'étude de ce problème social important entre tous, et d'en provoquer la solution à la Chaux-de-Fonds. Nous vous remercions, votre collaborateur et vous, Monsieur, de la confiance que vous accordez à notre jeune Association et sommes heureux de vous annoncer que la Ligue prendra volontiers l'initiative que vous lui demandez au nom de la population ouvrière de notre ville, la construction d'habitations ouvrières formant un des articles importants de son programme. A cet effet, nous recevrons avec reconnaissance toutes les communications relatives à cet objet que voudront bien nous faire les personnes s'occupant du bien-être général matériel et moral de nos concitoyens et serons fort honorés de les voir se joindre en qualité d'adhérents à la Ligue à la croisade bienfaisante dans laquelle elle s'est patriotiquement engagée.

Pour le moment la section chaux-de-fonnière de la Ligue travaille activement à la création d'une Ecole ménagère dans notre cité et nous avons lieu d'espérer voir fonctionner dans un avenir très rapproché cette institution qui comblera une grave lacune. Les études sont faites, les programmes sont esquissés et l'accueil bienveillant fait à nos premières ouvertures permet de croire à la réalisation prochaine d'une idée qui, partout où elle a déjà pris corps, a produit d'excellents résultats.

L'Ecole ménagère de la Chaux-de-Fonds aura pour but de mettre à même les jeunes filles obligées de gagner leur pain de bonne heure et qui passent sans transition de l'école primaire à l'atelier, d'apprendre la tenue d'un ménage de façon à en faire plus tard des épouses éclairées et économes. Elle sera ouverte également aux femmes d'ouvriers qui ont été privées d'un semblable enseignement et désirent en tirer profit.

Il ne nous est pas loisible d'en dire plus long maintenant, mais ces quelques lignes témoignent de la vitalité de la Ligue ainsi que de sa résolution bien arrêtée d'accomplir résolument les nombreuses réformes qu'elle préconise.

Nous savons, Monsieur le rédacteur, que votre journal ainsi que ceux du pays sont absolument dévoués à la cause de l'anti-alcoolisme et aurons plus d'une fois encore à faire appel à la presse pour la diffusion de nos principes. Veuillez donc continuer à nous réserver bon accueil et agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme,
Section de la Chaux-de-Fonds :
Le président, Lambert.

Chronique locale

*** *Société fraternelle de prévoyance.* — Le Comité de la section de la Chaux-de-Fonds se sent pressé de rappeler aux membres de la *Société fraternelle de prévoyance*, à leurs familles et aux amis qu'une grande réunion familière, organisée par les soins du Comité central, aura lieu le *dimanche 8 septembre prochain, au Champ-du-Moulin.* La séance officielle commençant à 1 heure, *le départ de notre gare est fixé à 9 h. 50 du matin.* Tous les amis prévoyants sont chaleureusement invités à assister à cette belle fête de la fraternité ; ils auront, encore une fois, l'occasion de resserrer les liens d'amitié qui doivent les unir tous, et ils pourront aussi étudier avec sérieux les importants problèmes de l'assurance qui se discutent dans notre pays. Que tous fassent leur devoir en se rendant dimanche prochain, avec leurs familles, au Champ-du-Moulin. *(Communiqué.)*

*** *Cheval emballé.* — Ce matin, vers 11 heures, un cheval attelé à un char de tourbe, qu'on venait de vider, stationnait à la rue de l'Hôtel-de-Ville. Tout à coup il s'emballa, descendit la rue et la place de l'Hôtel-de-Ville, la rue de la Balance, tourna à gauche sur la place du Marché, renversa là un banc de fruits et de légumes, et fut enfin arrêté à l'angle de la rue Neuve, sans avoir causé d'autre accident.

*** *Triste fin.* — L'ouvrier italien, nommé P., qui avait fait, il y a quelques jours, une chute au bâtiment érigé dans la terrasse du Collège industriel pour la station transformatrice des forces électriques, est mort hier à l'Hôpital. C'était un homme de 35 ans, occupé depuis nombre d'années par l'entrepreneur. Il laisse en Italie une veuve et des enfants.

Faits divers

Petits paiements à l'étranger. — Il arrive très souvent que l'on a à demander à l'étranger un simple renseignement par lettre, ou un envoi dont le port n'est que de quelques centimes.

Comme, à l'étranger, on n'accepterait pas, en remboursement du port de la réponse ou de l'envoi, un timbre suisse, on est forcé d'adresser un mandat de la valeur de cette somme minime. ce qui est un embarras, outre les frais du mandat, égaux à la somme principale, s'il ne s'agit que du prix d'un simple port de lettre.

N'y aurait-il donc pas lieu, pour les gouvernements, de convenir que les timbres étrangers reçus dans un pays pourraient être échangés contre des timbres de ce pays, lequel se les ferait rembourser par le pays expéditionnaire, à certaines dates ou lorsqu'il en aurait une certaine quantité ?

Quelles objections y aurait-il à cela (y compris celle que l'on pourrait vouloir déduire de la question du change) autres que celles qui se rencontrent également à propos des mandats ?

Dernier Courrier et Dépêches

Berne, 5 septembre. — Le jury de l'Exposition d'agriculture a été constitué.

Les Neuchâtelois qui en font partie sont MM. Louis Bovet, à Areuse (2e section, chevaux), Gillard, au Locle (suppléant dans la 3e section, bétail) et Ernest Bille, à Dombresson (4e section, petit bétail).

Zurich, 4 septembre. — Au sujet de la reconstruction de la gare, la Société des commerçants et le bureau des étrangers présentent un rapport suivant lequel l'emplacement de la gare principale devra être transféré de l'autre côté de la Sihl.

—

Londres, 4 septembre. — A la Chambre des communes la discussion sur l'occupation du Tchitral s'est terminée par un vote en faveur du gouvernement qui a obtenu 157 voix contre 28.

M. Stanhope a combattu ensuite l'établissement d'un droit sur les cotonnades à leur entrée dans l'Inde.

Lord Georges Hamilton a répondu que la situation financière de l'Inde rend cet impôt nécessaire.

La séance a été levée à minuit 25.

Bruxelles, 4 septembre. — Le duc d'Orléans a passé hier à Bruxelles se rendant à Londres. On a pu constater que le prince est complètement rétabli.

Chamonix, 4 septembre. — Le roi des belges, voyageant incognito, est arrivé hier soir.

— M. Aug. Cramer, de Genève, a fait l'ascension de l'aiguille du Gréppon (altitude 2866 mètres), qui n'avait encore été faite qu'une seule fois.

Berlin, 4 septembre. — Les numéros du *Vorwærts*, l'organe des socialistes, datés du 17 août et du 1er septembre ont été saisis aujourd'hui pour offenses à l'empereur. Le gérant du journal a été arrêté.

Agence télégraphique suisse

Berne, 5 septembre. — Malgré tous les démentis, le bruit continue de circuler avec persistance, d'après lequel une pièce de canon aurait éclaté pendant les manœuvres, tuant ou blessant plusieurs hommes. Nous devons répéter que ces rumeurs sont sans fondement.

Le soldat transporté à l'hôpital de Lausanne a été blessé à St-Maurice, comme nous l'avons dit hier. Les huit soldats pour lesquels des lits ont été retenus à l'hôpital de Neuchâtel et qu'on prétendait être les victimes d'une explosion, sont tous atteints de maladies banales.

Zermatt, 5 septembre. — Un Anglais, M. Broomme, vient de faire, pour la première fois, l'ascension du Weisshorn depuis Randa par la route dangereuse du Schallihorn.

— On vient de mettre à l'étude la construction d'une cabane au Weisshorn.

— Les familles des deux jeunes Anglais perdus dans le Lœtschthal depuis le 16 juillet ont promis une forte récompense à qui retrouverait les corps. L'un des deux jeunes gens possédait une assurance de cent mille francs.

Berne, 5 septembre. — La 3e brigade, réunie à Orbe, a reçu la mission de rejeter la 4e sur Cossonay. La 3e avait pris position sur les hauteurs entre Ornex et Croix.

Hier il y a eu plusieurs contre-attaques et des charges de cavalerie ; le colonel Frey et les chefs d'arme ont suivi les manœuvres.

Demain poursuite de l'offensive dans la direction de Bière.

Altorf, 5 septembre. — Un terrible accident est arrivé à Erstfeld ; une femme et sa petite fille de trois ans ont été horriblement brûlés par l'explosion d'une burette d'alcool. Le père et un chef de locomotive, qui se sont portés à leur secours, ont aussi été blessés.

—

Londres, 5 septembre. — L'ambassade ottomane dément que quatre bataillons turcs se soient livrés à des désordres en Arménie. La vérité est qu'une bande de 120 brigands arméniens qui se livraient au pillage a été dispersée par la troupe, qui en a tué plusieurs et a fait un certain nombre de prisonniers.

Ces derniers avouent que la bande a été constituée dans le but de créer des difficultés à la Porte au moment du règlement des affaires d'Arménie.

Paris, 5 septembre. — Le *Figaro* apprend que le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir viendront à Paris à la fin d'octobre pour y faire un assez long séjour.

Hobarttown, 5 septembre. — Le conseil législatif de la Tasmanie a repoussé le suffrage universel qni avait été voté par la Chambre.

Londres, 5 septembre. — Le congrès des « trade-unions », qui siège à Cardiff, a adopté une motion en faveur de la journée de huit heures.

Une autre motion tendant à l'abolition de la Chambre des lords a été adoptée à l'unanimité moins une voix.

— Le Foreign-Office a nommé nne commission chargée de la surveillance du chemin de fer de l'Ouganda.

— M. Chamberlain partira pour le continent dans le milieu de la semaine prochaine.

Londres, 5 septembre. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg au *Daily Telegraph* dément que la Russie ait l'intention d'occuper les provinces arméniennes.

— Le correspondant du *Daily News* à Yokohama constate dans un télégramme que la conquête de Formose est beaucoup plus difficile que celle de la Chine.

Saint-Pétersbourg, 5 septembre. — On assure que le chancelier de Hohenlohe arrivera aujourd'hui, jeudi, à Saint-Pétersbourg et sera reçu en audience à Peterhof par l'empereur et par l'impératrice.

Berlin, 5 septembre. — On mande de Sofia au *Petit Journal* que Georgieff, l'un des meurtriers de Stambouloff, s'est évadé de sa prison.

Berlin, 5 septembre. — L'assemblée de protestation que les socialistes avaient annoncée dans la première circonscription électorale de Berlin pour le jour de la fête de Sedan et qui avait été interdite, a eu lieu hier soir. L'assistance était très nombreuse. M. Auer a fait une conférence pour expliquer l'abstention des socialistes pendant l'anniversaire de Sedan. Il n'y a eu aucun incident.

Kiel, 5 septembre. — Le *Lokalanzeiger* annonce qu'un bateau a sombré en allant retirer des cibles dans la baie d'Eckernförde. Deux matelots ont été noyés.

Bibliographie

La Suisse Romande Illustrée, Revue populaire paraissant les 1er et 15 de chaque mois. — Abonnement, 2 fr. 50 par trimestre. Numéro spécimen gratuit. — Administration, rue du Midi, Vevey.

Sommaire du N° du 1er septembre :

La jeune fille dans la littérature contemporaine. Conférence, par Jules Carrara.

La femme de mon fils, roman, par Daniel D'Arthez.

Pages d'autobiographie. Blaken. Traduction inédite du Norvégien, par Biörnestierne Biörnson.

Les grandes manœuvres il y a deux siècles. (A propos du rassemblement de troupes), par Paule Simiane.

Chronique scientifique, par H. Chappuis.

La première ascension du Cervin. Interview de M. Whymper. — Recit complet de la catastrophe de 1865, par Jules Monod.

Par ci, par là.

Jeux d'esprit, concours.

Photographie : Pyrocatéchine à bon marché, marque Etoile.

Economie domestiqne.

Hygiène et santé.

Nos gravures.

Petite correspondance.

Illustrations :

1. Façade de l'Exposition nationale de Genève 1896. — 2. Lisette. Tableau en quatre couleurs de Th. Stein. — 3. Vue de La Chaux-de-Fonds dans le Comté de Vallengin en Suisse, dessiné du côté du Midi. (Reproduction d'un ancien tableau.) — 4. Exposition nationale : Etat actuel des travaux. Halle des machines. — 5. Palais des Beaux-Arts. — 6. Panorama de La Chaux-de-Fonds. La ville actuelle. — 7. M. Whymper, le premier ascensionniste du Cervin.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 4 septembre 1895

Recensement de la population en janvier 1895 :
1895 : 29,966 habitants,
1894 : 29,642 »
Augmentation : 324 habitants.

Naissances

Arnoux Juliette-Cécile-Gabrielle, fille de Henri-Victor et de Eugénie-Virginie née Froidevaux, Bernoise.

Promesses de mariage

Humbert Auguste, caviste, et Droz Lucie-Elise, ménagère, tous deux Neuchâtelois.

de Montmollin François, pasteur, Neuchâtelois et Vaudois, et Montvert Julie-Amélie, Neuchâteloise.

Jean-Petit-Matile Georges-Albert, graveur, Neuchâtelois, et Tendon Marie-Anna, horlogère, Bernoise.

Steiner Raoul-Fritz Albert, instituteur, Bernois, et Gacon Laure, institutrice, Neuchâteloise.

Mariages civils

Baumann Hermann, fabricant d'horlogerie, Schaffhousois, et Deck Eva-Mathilde, Badoise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

20778. Lafard Francis-Raoul, fils de François-Gabriel-Raoux et de Françoise-Fanny-Varenne, Français, né le 18 mai 1895.

20779. Perrenoud-André Laure-Ida, fille de Louis-Albert et de Fanny-Louise Grossenbacher, Neuchâteloise, née le 14 juin 1895.

20780. Piciocchi Fidèle, époux de Jeanne Parietti, Italien, né en 1860.

20781. Roberti Joseph-Erminio, fils de Pietro-Paolo-Erminio et de Anna-Mathilde Maier, Italien, né le 24 novembre 1894.

COLONNE MÉTÉOROLOGIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

Dates	Baromètre			Thermomètre		
	8 h. mm.	Midi mm.	5 h. mm.	8 h. m.	Midi	5 h. s.
				Degrés Centigrades		
Août 29	688	690	690	+13	+24	+31
» 30	686	689	690	+12	+24	+29
» 31	685	688	690	+14	+26	+28
Sept. 2	687	689	690	+14	+24	+29
» 3	685	690	690	+13	+24	+27
» 5	686	688	690	+12	+26	+29

Les hauteurs de 650 millimètres correspondent à tempête, 660 mm. à pluie, vent, 675 à variable, 685 à beau et 705 à très sec.

Imprimerie A. COURVOISIER Chaux-de-Fonds

JULES ULLMANN, Chemisier, Rue du Grenier 6 Place des Victoires *Chemises, Faux-Cols* et *Manchettes* sur mesure
Immense choix de **Cravates** en tous genres, depuis 85 c.

BANQUE FÉDÉRALE
(Société anonyme)
Capital **25,000,000 francs** versés.
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 5 Septembre 1895

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au complant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100.06 1/4
	Court et petits effets longs	2	100.06 1/4
	2 mois } acc. françaises	2	100.20
	3 mois } min. fr. 3000	2	100.31 1/4
Londres	Chèque min. L. 100		25.28 1/2
	Court et petits effets longs	2	25.27
	2 mois } acc. anglaises	2	25.32
	3 mois } min. L. 100	2	25.34
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.62 1/2
	Court et petits effets longs	3	123.62 1/2
	2 mois } accept. allemandes	3	123.85
	3 mois } min. M. 3000	3	124.—
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin.		95 40
	Court et petits effets longs	5	95 40
	2 mois, 4 chiffres	5	95.60
	3 mois, 4 chiffres	5	95.70
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers	2 1/2	100.07 1/2
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	100.20
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	100.07 1/2
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court		208.35
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	2 1/2	208.55
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.35
Vienne	Chèque et court	4	209.20
	Petits effets longs	4	209.20
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	209.30
Suisse	Jusqu'à 4 mois.	3	pair

Billets de banque français	net	99.93 1/4
» » allemands	»	123 55
» » russes	»	2.68
» » autrichiens	»	208.90
» » anglais	»	25.25
» » italiens	»	95.30
Napoléons d'or		100.02 1/2
Sovereigns		25.21 1/2
Pièces de 20 mark		24.70

FABRIQUE DE
SPIRAUX
en tous genres
J.-A. COURVOISIER
RUE DE LA DEMOISELLE 14 a
LA CHAUX-DE-FONDS

Dépôts de ces Spiraux : 11274-1
Locle : M. Albert Boss, r. du Temple 276.
Colombier : M. Ch. Robert-Barbier.
Fleurier : Mme veuve Paul Sandoz.
St-Imier : M. Elie Evard, Grand'Rue 6.
Porrentruy : M. Osc. Pellaton, Bellevue.
Tramelan : M. Jules-César Rossel.

MONTRES
Les fabricants de montres acier et argent, remontoirs, 12, 13, 16 et 18 lignes, **bon marché,** sont priés d'adresser offres avec désignation et **dernier prix,** Case **1140** Succursale, Chaux-de-Fonds. 11691-0

NETTOYAGE de LITERIE
à la vapeur. 11695
JEANNERET-FELLER
15 a, PLACE D'ARMES 15 a.

TAILLEUSE. Une bonne tailleuse se recommande pour du travail, soit en journée ou à la maison. Prix modérés. — S'adresser rue de l'Industrie 3, au rez-de-chaussée.
A la même adresse, à vendre une **table de repasseuse.** 11634

2 magnifiques appartements
A LOUER
Rue Léopold Robert 78, 1er étage, 3 pièces, alcôve et dépendances.
Rue Léopold Robert 80. 2me étage, 3 pièces, alcôve et dépendances.
S'adresser à M. **P.-G. Gentil, gérant,** rue du Parc 83, à la Chaux-de-Fonds.
(H-2941-c) 11244-2

A LOUER
pour Saint-Martin prochaine et pour Saint-Georges 1896, LOGEMENTS bien confortables de 2, 3 et 4 pièces. S'adresser chez M. A. Nottaris, entrepreneur, rue de la Paix 53 bis. 10309

LIBRAIRIE A. COURVOISIER
Place du Marché
PSAUTIERS
de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.
PSAUTIERS toile et peau de mouton
PSAUTIERS maroquin soignés.
PSAUTIERS velours.
PSAUTIERS peluche, etc.
GRAND CHOIX DE
Livres religieux
HYMNES DU CROYANT
CHANTS ÉVANGÉLIQUES.
Vues de la Palestine.
CARTES de CATÉCHUMÈNES
avec versets
BIBLES, NOUVEAUX TESTAMENTS
de la « Société Biblique Britannique et Etrangère », en toutes reliures et de tous formats.

ÉCOLE DE COMMERCE
DE **A. C. WIDEMANN**
BALE
M a 31877 Z — **Fondée en Septembre 1876** — 11063-8
Seul institut possédant cours de 6 mois.
Entrée en Avril et Octobre.
TÉLÉPHONE 841. — Demandez Prospectus — Excellentes Références.

USINE à GAZ
Avis aux Propriétaires de Maisons
Dès ce jour :
Introduction gratuite du Gaz dans les maisons situées à moins de 20 mètres de la conduite maîtresse.
Fourniture gratuite du robinet d'arrêt à la cave. 11296-20
Grand rabais sur les frais d'installation de la colonne montante.
Demandez des renseignements à l'Usine à Gaz.
Chaux-de-Fonds, le 20 Août 1895.
Direction du Gaz et des Eaux.

Fabrique de BOITES ARGENT
par procédé mécanique. 12214-3
Spécialité de grandes pièces depuis 18 lignes en-dessus.
Rodolphe GYGAX, St-Imier

Tuyaux en ciment
Grand dépôt de Tuyaux en ciment, première qualité, de la maison **Brunschwyler & Herzog, de Berne.** PRIX DE FABRIQUE. 11225-7
S. BRUNSCHWYLER, rue de la Serre 40.
Entreprise à forfait de Canaux et Egoûts en tous genres.

Vu ma nouvelle installation
et ayant fait d'importants achats

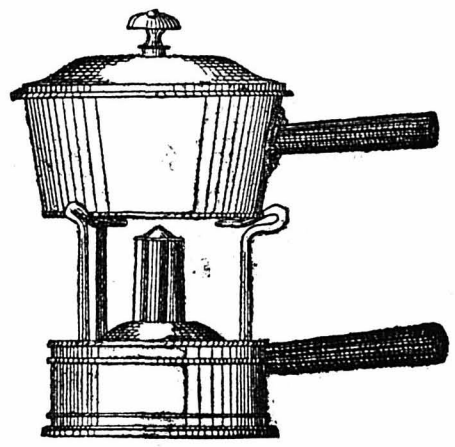

je préviens ma nombreuse clientèle et le public en général que l'on trouvera dans mon magasin un assortiment des plus complets d'**Articles de ménage** en Ferblanterie, Zinguerie, Polis et Vernis, Fer battu, étamé et émaillé, Brosserie, Porcelaine, Faïence, Poterie ordinaire, Cristaux, Verrerie, Services de table métal anglais. Un choix des plus beaux en Lampes à suspension et à pied, derniers dessins. — La maison recommande également des **Couleuses** et **Caisses à cendres** pour la solidité, la bienfacture et le bon marché. 6432-36*
Fabrication et Réparations d'Ustensiles de Ménage,
L.-A. CHALIER
3, Rue du Marché 3.

Hygiène Toilette
Spécialités de ma Maison :

Eau de Botot
surfine.
Eau de Quinine
extra mousseuse, recommandée pour les soins de la chevelure.
Vinaigre de toilette
rafraîchissant du teint et apprécié pour le bain. 11571
Eau de Cologne, Brillantine, Cosmétique, Savons fins, Huiles extra-fines pour les cheveux, Extraits triple pour le mouchoir, etc., en flacons et au détail.
— PRIX MODÉRÉS —
DROGUERIE
E. PERROCHET FILS
4, Rue du Premier Mars 4, Chaux-de-Fonds.

Der beredte Franzose.
Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hülfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — **Praktisches Hülfsbuch** für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen. — Neunzehnte stark vermehrte Auflage.
Preis : Fr. 1»20.
PAPETERIE A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché 1.

A louer pour St-Georges 1896 :
le rez-de-chaussée entier de la maison rue de la Serre 25, locaux pour magasin ou atelier, avec appartement de 3 pièces.

Un grand et bel APPARTEMENT (étage entier) de 6 chambres, deux cuisines, corridor et alcôve. Le tout bien exposé au soleil. Situation rue Léopold Robert, à proximité de la Gare.
S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 11383-1

A LOUER
Pour St-Martin 1895
Rue de la Charrière :
Un **appartement** de 3 chambres et dépendances, 1er étage, au soleil, **400 fr.** par an avec l'eau.
Dans la même maison, un **appartement** (sous-sol) de 2 grandes chambres, grande cuisine, etc., disposé pour lessiveuse. **29 fr.** par mois avec l'eau.
S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 11415-1

Rentrée des Classes
SACS d'ECOLE
pour garçons et fillettes.
SERVIETTES
en tous genres.
CHOIX IMMENSE
et
PRIX AVANTAGEUX
C'EST AU 8599-248
Grand Bazar du
Panier Fleuri

Tuiles. A vendre une certaine quantité de tuiles ordinaires, à moitié prix et à l'épreuve du gel. — S'adresser à M. A. Breitling-Gretillat, Joux-Perret 15. 11229

A LOUER
un MAGASIN avec appartement, de suite ou pour plus tard ; situation des plus avantageuses.
Encore quelques jolis LOGEMENTS.
S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 10820-22*

A louer
Un bel **appartement** de 4 pièces, en face de la Fleur-de-Lys, est à remettre de suite. — S'adresser chez MM. Schanz frères, rue Neuve 16. 11352

Léa Mangold
16 a, RUE NEUVE 16 a.
Pédicure-Manicure
diplômée.
COIFFURES DE DAMES
Lavages de têtes
Se rend à domicile 1340-18

Maison à louer. A louer de suite à **CORCELLES** une petite maison indépendante, 5 à 6 chambres habitables ; eau installée. Conviendrait à une petite industrie. — S'adr. à M. Piguet, à Cormondrèche. 11521

A LOUER
pour cas imprévu, de suite ou pour St-Martin, près de l'Hôtel central, un bel **appartement** de 3 pièces, cuisine, corridor et alcôve, avec de jolies dépendances.
S'adresser rue de la Serre 49, au 3me étage à droite. 11445-1

ÉPICERIE-BOULANGERIE
Parc 11 **CH.-F. REDARD** Parc 11
Excellent Miel
garanti pur, 1re récolte, à **1 fr.** les 500 gr.
11378-3

Licitation d'immeuble
L'Hoirie DUBOIS-STERKY voulant sortir d'indivision expose en vente aux enchères publiques, l'immeuble qu'elle possède à la Chaux-de-Fonds et qui consiste en une grande maison portant le **N° 14 de la rue St-Pierre.**
Cette maison a quatre étages sur le rez-de-chaussée et un pignon, elle renferme trois magasins et neuf appartements ; elle est assurée contre l'incendie pour la somme de 115,000 fr. et a un revenu annuel de 8970 fr.
Par sa situation à proximité de la Place Neuve, cet immeuble qui est en bon état d'entretien, constitue un placement avantageux.
La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds le **samedi 5 octobre 1895,** à 2 heures de l'après midi.
Les enchères seront ouvertes immédiatement après la lecture du cahier des charges sur la mise à prix de **104,000** fr. et l'adjudication prononcée de plein droit en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. 11786-3
S'adresser pour visiter l'immeuble, à M. Léon Dubois, rue St-Pierre 14 et pour prendre connaissance du cahier des charges, en l'Etude de M. J.-P. Jeanneret, avocat et notaire, rue Fritz-Courvoisier 9.

Toujours en magasin
de beaux et bons **Régulateurs** depuis **15 fr., horloges** depuis **12 fr., pendules neuchâteloises, réveille-matin, régulateurs à musique,** provenant des meilleures **fabriques d'Allemagne.**
Payement à termes. Au comptant, 2 % d'escompte.
Chez M. **Emile Hoffmann-Rentsch, à Cernier** (Val-de-Ruz).
Spécialité de **rhabillages** de la pendule neuchâteloise. Sur demande par carte postale, on se rend à domicile. 15990-5

RIDEAUX
sont lavés, blanchis et teints en **Crême solide** au soleil et au lavage à l'**Etablissement de teinture et nettoyage chimique, Ed BAYER,** 21, Rue du Collège. — Prompte livraison. Prix très bas. 6031-14

Le COGNAC ferrugineux
de
W BECH, pharmacien,
employé avec succès depuis 6 ans, est une des meilleures préparations ferrugineuses connues pour combattre l'**anémie, la faiblesse générale,** le **manque d'appétit, étourdissements, faiblesse des nerfs,** etc.
D'un goût agréable et facilement supporté, il peut être considéré comme le fortifiant et reconstituant par excellence pour les personnes affaiblies par suite de maladie et les convalescents. — Exiger le nom et la marque de fabrique. 13420-4
Fr. 2»50 le demi-litre, **fr. 5** le litre.
Pharmacie W. BECH, Place Neuve.
et dans toutes les pharmacies.

Les 14540-18
Suppositoires à la Glycérine
préparés à la **Pharmacie de la Grand'Rue, GENÈVE,** sont d'un emploi facile et d'un effet sûr et rapide contre la
Constipation
Prix de la boîte de dix pièces : pour enfants **fr. 1»50,** pour adultes **fr. 2** et **fr. 2»50.** — En vente dans toutes les pharmacies de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que dans les pharmacies Bauler et Guebhardt, à Neuchâtel, Chopard, à Couvet, Chapuis, aux Ponts et à Boudry, Borel, à Fontaines.

Tailleuse. Une bonne tailleuse se recommande pour aller en journées ainsi que pour de l'ouvrage à la maison. — S'adresser rue de la Paix 74, au 3me étage, à gauche. 11929-3

SÉJOUR de CAMPAGNE
et Bains du lac
Mme Dr Schneider, à CERLIER (lac de Bienne) aurait de nouveau quelques chambres disponibles pour les personnes désirant faire un agréable séjour à la campagne.
Bonnes références. 11711-2

Mesdames !
faites s. v. p. un essai du 3761-9
Savon de lis de Bergmann
Bergmann & Co, Zurich
(Marque déposée : DEUX MINEURS),
C'est le **meilleur savon contre les taches de rousseur** et pour obtenir un teint fin, blanc et rose. En dépôt à **75 cent.** le morceau, chez M. Salomon Weill, coiffeur.

Bois à brûler. A vendre 200 stères de belles grosses branches de sapin, à prix modique. — S'adresser à M. Abram Girard, marchand de bois et voiturier, rue de la Paix 67.
Se recommande aussi pour tous les voiturages quelconques. 11661

deux attentats contre la vie de son mari, dont Sosthène, revenu à Paris, était évidemment l'auteur.

Elle continua en apprenant au marquis comment le secret de sa naissance avait été révélé à Eugène, et termina par le récit de la conversation qu'elle venait d'avoir avec le jeune homme.

Elle s'arrêta, espérant que le marquis prononcerait quelques paroles. Mais il resta un moment silencieux. Il paraissait réfléchir profondément.

Alors, après avoir essuyé son front moite de sueur, elle reprit :

— Maintenant, monsieur le marquis, vous savez tout, vous pouvez juger la conduite de votre malheureuse femme et prononcer sa condamnation.

Le marquis sursauta comme un homme qu'on arrache brusquement au sommeil et respira avec force.

— Oui, dit-il, je veux juger la conduite de la marquise de Coulange ; mais je puis aussi me tromper dans l'appréciation de certains de ses actes. D'ailleurs, n'étant pas le seul intéressé dans cette grave, très grave affaire, je n'ai pas le droit d'être son seul juge.

— Mon Dieu, que voulez-vous faire ? demanda la marquise avec effroi.

— Consulter ma fille unique, l'héritière de Coulange.

— Oh ! de grâce, pas devant moi ! s'écria la marquise d'une voix suppliante.

— Ma fille doit tout savoir aussi, répliqua le marquis avec une certaine solennité, et c'est devant vous que je tiens à lui tout dire.

— Faites donc comme vous le voulez, dit-elle tristement et avec résignation.

— Maintenant, Mathilde, relevez-vous et asseyez-vous.

Elle obéit.

Le marquis agita le cordon de la sonnette. Un instant après la femme de chambre ouvrit la porte.

— Rose, lui dit le marquis, veuillez aller dire à mademoiselle de Coulange que nous l'attendons ici.

— Le maître d'hôtel m'a déjà fait demander deux fois à quelle heure il faudra servir le dîner, dit la femme de chambre.

— C'est bien, répondit le marquis, madame la marquise vous appellera pour vous le dire. En attendant, vous pouvez prévenir Jean que nous dînerons très tard ce soir. Allez, Rose, allez dire à Mlle de Coulange qu'elle vienne immédiatement.

Maximilienne ne tarda pas à paraître.

Elle fit trois pas dans la chambre et s'arrêta tout interdite en voyant la pâleur du marquis et l'attitude douloureuse de sa mère.

— Mon Dieu, qu'avez-vous donc? demanda-t-elle.

— Ma fille, répondit le marquis, ta mère vient, à l'instant même, de me révéler un secret qui touche à ce que nous avons de plus cher au monde : notre honneur ! Ce secret ne doit pas t'être caché, Maximilienne ; il faut au contraire que tu le connaisses, et c'est pour cela que je t'ai appelée.

La jeune fille, elle aussi, était devenue blanche comme un lis.

— Ma fille, reprit le marquis d'une voix qui trahissait son émotion, celui qui porte le nom et le titre de comte de Coulange n'est pas ton frère !

— Oh ! oh ! oh ! fit la jeune fille d'une voix étranglée, en portant ses deux mains sur son cœur.

Puis elle recula en chancelant comme si elle allait tomber. La consternation était peinte sur son visage.

— Maximilienne, dit le marquis, pas de défaillance, tu es une Coulange !

La jeune fille jeta sur sa mère un regard désolé.

La marquise pleurait et, à mesure que ses larmes coulaient, elle les épongeait avec son mouchoir.

Le marquis fit asseoir Maximilienne, puis après avoir attendu un instant :

— Ma fille, dit-il, puis-je parler maintenant ?

— Oui, mon père.

— Alors, écoute, écoute bien, et ne perds pas un mot de ce que je vais te dire.

Rapidement, mais en relatant tous les faits et en appuyant avec intention sur certains détails, il fit connaître à Maximilienne les terribles révélations de la marquise.

— Maintenant, ma fille, continua-t il en la regardant fixement, ta mère demande que sa conduite soit jugée ; elle ne peut avoir d'autres juges que toi et moi ; ma fille, nous sommes un tribunal de famille, la marquise de Coulange est devant ses juges !... A toi de parler, Maximilienne, qu'as-tu à dire ?

La jeune fille bondit sur ses jambes.

— Ce que j'ai à dire, s'exclama-t-elle, vous allez l'entendre, mon père !

Elle se tourna vers la marquise et, le buste en arrière, le regard lumineux, le front irradié, superbe, elle s'écria :

— Ma mère, ma mère adorée, je vous admire, votre conduite est sublime !

— Ah ! ma fille ! ma fille ! s'exclama la marquise en lui tendant ses bras.

Maximilienne éclata en sanglots.

Mais, au lieu de se jeter dans les bras de sa mère, elle se mit à genoux devant elle.

— Mon Dieu ! mais que fais-tu donc ? s'écria la marquise éperdue.

La jeune fille courba la tête.

— Maman, dit-elle avec un accent intraduisible, je vous demande pardon !

— Tu me demandes pardon, à moi ! mais qu'ai-je donc à te pardonner ?

Maximilienne releva la tête.

— Ma mère, et vous mon père, écoutez-moi, dit-elle.

Le marquis, étonné, se rapprocha.

— Un jour, reprit Maximilienne, — c'était peu de temps après l'explosion de Frameries, — une femme se disant dame patronnesse d'une œuvre de bienfaisance, se présenta ici. Vous étiez absents l'un et l'autre. La dame ayant demandé à me voir, je la reçus. Elle me dit qu'elle était la comtesse Protowska, une Polonaise, et qu'elle recueillait des offrandes pour un orphelinat de jeunes filles. Je lui remis une petite somme. Elle me remercia et voulant, me dit-elle, me donner un témoignage de sa reconnaissance, elle me conseilla d'épouser M. de Montgarin dans le plus bref délai possible, afin de conjurer de grands dangers dont nous étions tous menacés. Elle me parla d'un secret qui existait depuis longtemps dans notre famille, dont la révélation détruirait notre bonheur et atteindrait même l'honneur du nom de Coulange. J'aurais bien voulu savoir quel était ce secret ; mais elle ne me le dit point. Peut-être ne le connaissait-elle pas, comme elle me l'affirma.

(A suivre.)

12me Année. — 1895 N° 33. XXXIIme Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5»50; trois mois, fr. 3.

LES DRAMES DE LA VIE

LE FILS

PAR

EMILE RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

LES GRANDS CŒURS

— Oui, dit-elle, ces pages sont bien écrites de ma main; c'est le récit aussi complet que possible de ce qui s'est passé. Si vous l'aviez lu tout entier, Eugène, ce manuscrit que j'ai arrosé de mes larmes, que j'ai commencé à écrire le lendemain du jour où je vous ai embrassé pour la première fois, vous connaîtriez toutes mes souffrances, vous sauriez quelles horribles tortures ont marqué tous les jours, toutes les heures de ma malheureuse existence.

Il y aura bientôt quatorze ans que ce manuscrit m'a été volé par le misérable en présence duquel vous étiez la nuit dernière.

— Vous le connaissez donc?

— Hélas! oui, je le connais... Ah! ne me demandez pas son nom, je ne puis vous dire qui il est, vous ne devez pas le savoir!... Oui, mon manuscrit m'a été volé par cet homme. Je le croyais détruit, perdu; je croyais qu'il avait été jeté dans la Marne; je n'y pensais plus. Et après tant d'années écoulées, voilà l'usage qu'on en vient de faire! Et c'est lui, lui, le maudit, qui a eu l'incroyable audace de vous révéler ce secret qui m'a coûté si cher à garder!

La marquise écouta ensuite silencieusement. Elle eut seulement un sourire doux et triste quand Eugène lui fit la description des langes de l'enfant. A ce moment, sans doute, elle pensait à la véritable mère, à Gabrielle, l'autre martyre.

Eugène cessa de parler.

— Ainsi, dit Mme de Coulange, sans compter la femme au domino rose, qui avait probablement disparu aussitôt sa mission remplie, il avait avec lui deux complices, deux hommes masqués. Pourquoi étaient-ils masqués?

— Je l'ignore. Peut-être pour compléter la mise en scène et produire sur mon esprit une impression plus forte.

La marquise secoua la tête.

— Je ne comprends pas, fit-elle.

Après avoir réfléchi un instant, elle reprit:

— Je ne vous demande pas quelles ont été vos impressions en apprenant ce secret, je les devine, je les sens; elles ne pouvaient être que douloureuses. Mais ce que je voudrais savoir, c'est ce que vous avez pensé à la suite de vos terribles émotions.

— J'ai pensé que ma vie était brisée et qu'il n'y avait plus pour moi de bonheur possible.

— Eugène, vous oubliez donc Emmeline?

— Il le faut bien, madame la marquise.

— Pourtant...

— Je ne reverrai plus mademoiselle de Valcourt.

— Alors vous renoncez à tout?

— A tout ce qui, pour moi, ne saurait plus être qu'un rêve.

— Pauvre enfant! se dit la marquise, le coup l'a frappé au cœur, et la blessure est profonde.

Elle reprit à haute voix:

— Et de moi, Eugène, qu'avez-vous pensé?

— Une pensée mauvaise m'est venue, madame la marquise; mais je l'ai aussitôt repoussée, en me rappelant vos vertus et vos bontés pour moi.

— C'est bien, Eugène; je vous remercie de n'avoir point douté de la marquise de Coulange.

Ils causèrent encore quelques minutes, puis le jeune homme se leva pour se retirer.

— Eugène, vous n'oublierez pas la promesse que vous m'avez faite, lui dit la marquise.

— Je veux toujours respecter votre volonté, répondit-il.

— Il est bien entendu que, jusqu'à nouvel ordre, M. de Coulange et Maximilienne ne doivent rien soupçonner. Je vous demande donc d'avoir la force de vous contraindre devant eux. Cette force, vous l'aurez, si vous n'oubliez pas que ce secret qui vous a été révélé est mon secret, à moi, et la cause de toutes les larmes que j'ai versées depuis vingt-deux ans.

— S'il le faut, madame la marquise, pour vous je saurai mentir.

— Ah! ce n'est pas mentir, cela, dit-elle tristement.

Sur ces paroles, Eugène quitta la marquise.

Il ne lui avait adressé aucune question au sujet de sa mère. Avait-il jugé inutile de le faire, la croyant morte, comme la marquise le croyait elle-même lorsqu'elle avait écrit son manuscrit? Ou bien avait-il espéré que, sans

l'interroger, Mme de Coulange lui parlerait de la malheureuse femme à qui on avait volé son enfant pour le lui donner, à elle ?

Mais, sur ce point, la marquise s'était tenue dans une réserve absolue. Assurément elle avait eu des raisons pour garder le silence ; et nous pouvons supposer qu'elle ne voulait rien dire à Eugène avant de s'être d'abord entendue avec Gabrielle.

Comme nous l'avons dit, la marquise avait pris une résolution. C'était fini ; elle ne pouvait plus garder le silence ; quoi qu'il pût arriver, il fallait tout dire au marquis. L'heure terrible avait sonné.

Quand elle voyait la vie de son mari constamment menacée, quand son épouvantable frère, plus audacieux et plus redoutable que jamais, cherchait par tous les moyens à commettre de nouveaux crimes, pouvait-elle hésiter encore à révéler au marquis sa première infamie ? Sans doute, elle allait être forcée de flétrir la mémoire de sa mère, qui était morte avec le repentir ; mais qu'importe ? Sosthène était là, menaçant, haineux ; elle n'avait plus rien à ménager. D'ailleurs quelque chose lui disait que c'était la vie de son mari et le bonheur de Maximilienne qu'elle défendait, qu'elle sauvait peut-être !

Autrefois, elle n'avait pas osé se faire l'accusatrice de son frère et de sa mère ; elle avait reculé avec terreur devant les conséquences de sa révélation ; maintenant, sans crainte, sans défaillance, elle allait dire au marquis :

« Voilà le crime des miens ; j'ai été coupable en vous le cachant, jugez-moi ! »

Elle était rentrée dans sa chambre et s'était mise à genoux devant un prie-Dieu.

La marquise était très pieuse. Que de fois elle avait trouvé la consolation dans la prière ! Que de fois elle avait demandé au Tout-Puissant de relever son courage, de ranimer ses forces éteintes et de l'inspirer ! A ce moment encore, dans sa prière ardente, qui montait vers le ciel, elle demandait à Dieu de la soutenir en lui prêtant son aide.

Le roulement d'une voiture dans la cour la fit tressaillir. Elle se leva brusquement et alla soulever le rideau d'une fenêtre.

Comme elle l'avait pensé, c'étaient son mari et sa fille qui rentraient. Il n'était pas encore cinq heures.

— Mieux vaut tout de suite que plus tard, murmura la marquise.

Elle s'essuya rapidement le visage avec son mouchoir, puis elle sonna sa femme de chambre.

Celle-ci parut aussitôt.

— Rose, lui dit la marquise, M. le marquis rentre à l'instant ; je vous prie d'aller lui dire que je l'attends ici, dans ma chambre.

Rose s'inclina silencieusement et sortit en refermant la porte.

La marquise resta debout au milieu de la chambre. Les yeux tournés vers le ciel, une fois encore elle éleva son âme jusqu'à Dieu.

— Le voici, dit-elle en entendant un bruit de pas.

Elle jeta les yeux sur une glace.

— Oh ! comme je suis pâle ! murmura-t-elle.

La porte de la chambre s'ouvrit. Le marquis entra.

Il s'approcha de sa femme, tout souriant, et lui tendit la main.

— Nous avons fait une agréable promenade, dit-il ; malgré le soleil il y avait peu de voitures au bois ; cependant, nous avons vu les dames de Montesson, le duc d'Hernil avec la duchesse et leurs enfants, la marquise de Sérisy avec sa vieille cousine de Préfontaine. Ah ! nous avons rencontré aussi le comte de Rogas ; il était à cheval. L'air est assez vif, j'ai craint le froid pour Maximilienne, et, comme tu le vois, nous sommes rentrés de bonne heure.

Comment, tu restes ici sans feu !

— Il y en a eu ce matin pendant deux heures. La chambre est chaude.

— C'est vrai. Tu m'as fait dire de venir te trouver. Est ce que tu as quelque chose à me dire ?

— Oui, Edouard, j'ai quelque chose à te dire, répondit-elle d'une voix émue.

— Mais comme tu as l'air triste ; serais-tu contrariée ?

La marquise secoua la tête. Elle avait une grande oppression, tout frémissait en elle. La malheureuse femme se sentait prête à défaillir et, anxieuse, elle se demandait si elle aurait la force de parler. Certes, elle était résolue, elle ne voulait pas reculer. Mais l'émotion de la dernière minute était terrible ; elle sentait son cœur serré comme dans un étau, elle était reprise par la terreur.

— Eh bien, Mathilde, reprit le marquis, qui commençait à être inquiet, c'est donc bien grave ce que tu as à me dire ?

— Oh ! oui, c'est grave, c'est terrible, balbutia-t elle.

— Mathilde, tu m'effrayes... Pourquoi cette émotion qui te rend ainsi tremblante et t'empêche de respirer ? Je t'en prie, remets-toi.

— Oui, Edouard, je me remets, car j'ai besoin de toutes mes forces.

— D'abord, ne reste pas debout, assieds-toi.

Elle se laissa tomber à genoux devant lui.

— Mais que fais-tu donc ? s'écria-t-il.

— Edouard, c'est la confession de ta femme, ce sont d'épouvantables choses que tu vas entendre !

— Eh bien, je les entendrai, ces épouvantables choses, répliqua le marquis devenu grave, mais restant maître de lui-même Mais, continua-t-il, ce n'est pas à genoux que la marquise de Coulange doit parler à son mari Relève-toi, Mathilde.

En parlant, il lui avait pris les deux mains. Il l'aida à se lever et il la conduisit près d'une causeuse où il la fit asseoir.

— Maintenant, lui dit-il en s'asseyant près d'elle, tu peux parler, je t'écoute.

La marquise resta encore un instant dans son affaissement, puis elle eut un mouvement brusque et se redresse.

— Il le faut, il le faut ! prononça-t-elle.

Le marquis la regardait tristement, ne sachant que penser.

— Edouard, reprit-elle d'une voix pleine de sanglots, je vais frapper ton noble cœur d'un coup terrible ; c'est une horrible souffrance que tu vas avoir ; mais je ne peux plus me taire, l'heure de parler est venue ; il le faut, il le faut !... Il va sortir de mon cœur, ce secret fatal, qui depuis vingt-deux ans m'étouffe et me martyrise, me châtiant sans cesse de l'avoir gardé !

— Voilà de bien étranges paroles, dit le marquis avec un calme apparent ; elles font naître en moi un profond étonnement. Quel est donc ce terrible secret que tu gardes depuis vingt deux ans, Mathilde ? Pourquoi, après l'avoir si longtemps gardé, veux-tu me le faire connaître aujourd'hui ?

— Parce que, aujourd'hui, je ne peux plus me taire. Edouard, tu dois tout savoir, je te dirai tout ! Edouard, je suis coupable...

— Coupable, toi ! s'exclama-t-il.

Elle fit entendre un gémissement.

— Allons donc, reprit le marquis, tu te calomnies !

Toutefois, il était devenu très pâle et il éprouvait un grand trouble intérieur.

La marquise appela à son aide tout son courage.

— Edouard, dit-elle, j'ai peur que mes forces m'abandonnent, je veux t'apprendre tout de suite la chose terrible : Edouard, Eugène n'est pas notre fils !...

— Oh ! fit le marquis, comme si un coup l'avait frappé en pleine poitrine.

Puis il se dressa debout, les yeux grands ouverts, les traits décomposés.

Pendant un instant il regarda sa femme, se demandant si elle ne venait pas d'être subitement frappée de folie.

— Mathilde, dit-il d'une voix frémissante, ai-je bien entendu ? Que viens-tu de me dire ? Viens-tu réellement de me déclarer qu'Eugène n'est pas notre fils ?

— Je viens d'apprendre la vérité au marquis de Coulange ; ce que j'ai eu la faiblesse ou la lâcheté de ne pas lui dire à son retour de l'Ile de Madère.

Le marquis laissa échapper une plainte sourde et retomba sur la causeuse comme un bloc.

— Hélas ! reprit la marquise, je savais bien que j'allais vous frapper cruellement et briser votre cœur... Edouard, monsieur le marquis, pardonnez-moi !...

Et, de nouveau, elle s'agenouilla devant lui.

Maintenant, le marquis la regardait avec des yeux égarés. Il était sans voix ; la stupeur avait paralysé sa langue.

— Vous allez tout savoir, monsieur le marquis, reprit la pauvre femme ; écoutez-moi, et quand je vous aurai tout dit, vous me jugerez aussi sévèrement que vous le voudrez.

Le marquis se ranima.

— Et c'est toi, Mathilde, dit il avec un accent douloureux où cependant éclatait toute sa tendresse, c'est toi qui pendant vingt-deux ans m'as trompé !...

Elle ne put retenir un sanglot.

— Maintenant, continua-t-il, je peux t'entendre ; et puisque je dois tout savoir, parle, dis-moi ta confession.

III

Le secret révélé

La marquise resta agenouillée sur le tapis, un de ses bras appuyé sur la causeuse, son autre main posée sur un des genoux de son mari.

D'une voix vibrante mais ferme, entrecoupée de soupirs souvent, et parfois de sanglots, elle raconta l'infamie de son frère de complicité avec sa mère ; la domination qu'elle avait subie, la pression exercée sur elle, ses longs jours de séquestration, pour qu'on pût croire à sa grossesse, et quel avait été alors son martyre.

Sans chercher à s'excuser ni vouloir atténuer en rien sa complicité par son silence, elle dit au marquis quelles raisons l'avaient déterminée à se taire, après avoir été cent fois sur le point de tout lui dire.

M. de Coulange avait ainsi l'explication de bien des choses qu'il n'avait pu ni comprendre, ni définir autrefois : son éloignement pour Eugène, ses tristesses, sa langueur, ses larmes, son air inquiet, préoccupé, sombre, son goût pour la solitude complète ; enfin, ce qu'il croyait être chez elle une maladie du cerveau.

La marquise continua en disant comment elle avait appris que l'enfant avait été volé à Asnières à une pauvre fille qui en était devenue folle de désespoir. Comment, alors, voulant, autant que possible, racheter le crime des siens, elle s'était juré d'aimer l'enfant et de lui faire retrouver en elle une mère.

Elle rappela à son mari cette nuit où il l'avait surprise dans la chambre du petit Eugène, lui mettant pour la première fois un baiser sur le front.

M. de Coulange avait toujours cette scène présente à la mémoire.

— Oui, dit-il, je me souviens très bien.

— C'est à partir de ce moment que, dans mon cœur, j'adoptai l'enfant, dit la marquise.

Elle parla ensuite de sa confession écrite et avec quelles pensées et dans quelles intentions elle avait confié son secret au papier. Puis elle fit connaître au marquis la cause de la mort de sa mère et comment elle lui avait accordé le pardon qu'elle lui demandait.

Elle poursuivit en racontant la visite que lui fit l'inspecteur de police Morlot, venant lui réclamer l'enfant au nom de sa mère ; sa douleur, ses angoisses, ses terreurs jusqu'au moment où, comprenant son horrible situation, la mère d'Eugène, la bonne Gabrielle lui avait dit : « Gardez mon fils, je ne vous le réclame plus. »

Ici, le marquis l'interrompit.

— Et la mère d'Eugène, c'est Mme Louise ? dit-il.

La marquise répondit par un mouvement de tête.

Le marquis continua :

— Et Mme Louise, qu'Eugène enfant appelait Figure de cire, se nomme de son vrai nom Gabrielle Liénard ?

— Oui.

— Vous devez savoir quel est le père d'Eugène.

— Je le sais.

— Dites-moi son nom.

— Je ne le puis, c'est le secret de Gabrielle.

— Eh bien, ce secret, je le connais : c'est mon ami, l'amiral de Sisterne, qui est le père d'Eugène.

— Quoi ! vous savez ?...

— Vos paroles ont fait naître dans mon esprit une clarté soudaine, et j'ai deviné... Avez-vous autre chose à m'apprendre ?

— Oui, oui, écoutez encore. Je vous l'ai dit, il faut que vous sachiez tout.

— Pourquoi restez-vous dans cette position ? Vous vous fatiguez, asseyez-vous.

— Non, non, répliqua-t-elle vivement, c'est ainsi que je veux être ; il me semble que cela me rend plus forte.

Le marquis était accablé ; mais c'est en vain que la marquise cherchait à surprendre sa pensée dans son regard et l'expression de sa physionomie. Ses yeux ne disaient rien, et sur son visage pas un muscle ne bougeait. Il était absolument maître de lui. Mais il ne s'apercevait probablement point que, depuis un instant, il tenait dans ses mains une main de sa femme.

La marquise reprit la parole.

Elle parla du coup de fusil tiré sur le marquis, du feu grisou et du cheval emporté, qui étaient également

Pour recouvrir

les POTS et JATTES de CONFITURES

Servez-vous du

PAPIER PARCHEMIN

spécial, en vente **au mètre** à la

PAPETERIE A. COURVOISIER, PLACE NEUVE

Une demoiselle de 16 ans, connaissant déjà un peu le français, cherche une place comme volontaire dans une famille ou magasin. — S'adresser rue de la Serre 40. 11974-3

Journalière. Une personne de confiance aurait quelques heures disponibles par jour pour s'aider au ménage. — S'adresser chez M. Kunz, boulevard de la Gare 2. 11959-3

Assujettie. Une jeune fille de la Suisse allemande cherche une place comme assujettie **tailleuse,** où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mme Schmitt-Muller, rue Léopold Robert 57. 11962-3

Commis. Un jeune homme possédant une bonne instruction et une belle écriture désirerait place de commis ou de comptable dans n'importe quel établissement. Bonnes références à l'appui. — S'adresser rue de la Serre 10, au rez-de-chaussée. 11916-3

Sertissages. On entreprendrait des sertissages de moyennes, ainsi que des Roskopf. — S'adresser rue Jaquet-Droz 52. 11891-3

Rhabilleur. Un jeune homme rhabilleur, arrivant d'Italie, cherche place de suite pour se perfectionner dans le démontage et remontage. — S'adresser rue de l'Industrie 21, au rez-de-chaussée, à gauche. 11928-3

Une demoiselle de 20 ans, connaissant les deux langues et ayant déjà servi dans une confiserie, cherche à se placer dans un commerce analogue. Certificats à disposition. — S'adr. chez M. Jos. Hunkeler, rue du Soleil 7. 11921-3

Cuisinière. Une jeune fille connaissant un peu le français, cherche une place de cuisinière dans un restaurant. Entrée le 15 Septembre ou le 1er Octobre. — Ecrire sous chiffres **R. H. 11905** au bureau de l'Impartial. 11905-3

Polisseuse. Une polisseuse de fonds et cuvettes or demande à faire des heures. — S'adresser chez Mlle Studer, rue des Fleurs 7, au 2me étage. 11888-2

Une jeune fille forte et robuste cherche une place de suite pour faire le ménage. — S'adresser à Mlle Rosette Weber, **Petit-Savagnier** (Val-de-Ruz). 11863-2

Une jeune fille âgée de 19 ans et de toute moralité, demande place dans un magasin. Entrée immédiate. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8, au 1er étage, à droite. 11874-2

Journalière. Une jeune personne de toute confiance cherche à faire des heures dans un ménage. — S'ad. rue St-Pierre 8, au 2me étage. 11884-2

Garde-malades. Une bonne garde-malade et releveuse se recommande. — S'adresser à l'Epicerie A. Jaccard, rue de la Demoiselle 45. 11514-2

Echappements. Un planteur ancre, en Ville, pourrait encore entreprendre quelques cartons par semaine ; *de préférence 13 et 14 lig. Ouvrage soigné* et garanti. 11755-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Secrets américains. On demande plusieurs ouvriers limeurs, ainsi qu'un bon préparateur et acheveur. — S'adresser chez M. Albert Spätig, rue du Parc 89. 11973-3

Emboîteurs. On demande un ou deux bons emboîteurs, connaissant bien la partie. Entrée immédiate.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11982-3

Anneaux. On demande un bon ouvrier faiseur d'anneaux et un **apprenti.** — S'adresser rue de l'Envers 24. 11972-3

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur connaissant sa partie à fond, ainsi qu'un **limeur-dégrossisseur.** — S'adresser à M. H. Kohli, rue du Parc 69. 11960-3

Servante. On demande de suite une servante pour faire la cuisine et s'aider au ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 37, au 1er étage. 11975-3

Servante. On demande de suite une jeune fille de 15 à 18 ans pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adr. à M. Achille Dubois, Hôtel des Postes, au 3me étage. 11976-3

Portier. On demande de suite un portier sérieux et connaissant les deux langues. — S'adresser à l'Hôtel de la Gare. 11977-3

Jeune homme. La fabrique de balanciers cylindre, rue de la Promenade 8, demande un jeune homme pour travailler aux découpoirs. Traitement immédiat. 11978-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue de la Cure 7, au 2me étage. 11961-3

Jeune fille. On demande de suite pour la Ferrière une jeune fille pour s'aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser rue du Progrès 17, au 3me étage, la Chaux-de-Fonds. 11965-3

Guillocheur. On demande suite un bon guillocheur connaissant son métier à fond, un bon **mille-feuilleur,** une bonne **polisseuse** de fonds et un **jeune homme** de 15 ans pour travaux d'atelier. 11996-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On cherche de suite une bonne fille connaissant les travaux du ménage. — S'adresser passage du Centre 5. 11966-3

Servante. On demande de suite une bonnne servante pour un petit ménage. — S'adresser le soir après 7 h. rue de la Demoiselle 131. 11988-3

Cuisinière. On demande de suite une bonne cuisinière. Inutile de se présenter sans bons certificats. 11989-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant faire tous les travaux du ménage. — S'adresser rue Léopold Robert 47, au 2me étage. 11990-3

Jeune fille. On demande de suite une jenne fille pour aider au ménage et soigner un enfant. Moralité exigée. — S'adresser rue de la Demoiselle 102, au 2me étage, à gauche. 11847-3

Emailleur. Un bon émailleur est demandé. — S'adresser chez M. C.-A. Nicolet, rue du Parc 77. 11876-2

Finisseuse. La fabrique d'horlogerie de **Schaffhouse** cherche une bonne finisseuse de boîtes argent et or. Entrée de suite. 11868-2

Apprentie. On demande de suite ou pr le 1er Octobre, une apprentie **lingère.** — S'adresser rue de Bel-Air 14, au rez-de-chaussée. 11864-2

Démonteurs. Des bons démonteurs et **remonteurs** en petites et grandes pièces ancre et cylindre seraient occupés régulièrement dans un bon comptoir de la localité. — Adresser offres et références, ainsi que des indications sur les places occupées précédemment, sous initiales **H. P. J.** Poste restante, Chaux-de-Fonds. 11872-2

Ressorts. On demande à acheter de rencontre des outils de faiseur de ressorts. 11860-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Placier. On demande un bon placier. — Adresser les offres avec références sous **Y. S.** Poste restante, Chaux-de-Fonds. 11862-2

Graveur. On demande un bon ouvrier graveur sachant bien faire le mille-feuille.— S'adr. rue de la Paix 81. au 3me étage. 11849-2

Graveur. On demande de suite un graveur d'ornements. — S'adresser à l'atelier O. Mistely, rue Jaquet-Droz 27. 11851-2

Pivoteur. On demande de suite un bon pivoteur Roskopf. 11852-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Ressorts. On demande un bon ouvrier adoucisseur de ressorts ainsi qu'un **apprenti.** — S'adresser à M. Ch. Calame, fabricant de ressorts, à **Coffrane.** 11865-2

Apprenties. On demande des apprenties **lingères.** Apprentissage sérieux. — S'adresser chez Mme Surdez-George, lingère, rue de la Demoiselle 113, au 3me étage. 11866-2

Apprentis. On demande de suite comme apprentis, un jeune garçon et une ou deux jeunes filles. **Rétribution immédiate.** — S'adresser à la Fabrique d'aiguilles F. Macquat, rue de la Paix 81. 11867-2

Servante. On demande une bonne fille pour faire un ménage soigné, composé de 3 personnes. Inutile de se présenter sans bons certificats. — S'adresser rue D. JeanRichard 30, au 3me étage. 11875-2

Servante. On demande au plus vite une jeune servante propre et active, connaissant tous les travaux d'un ménage. — S'adresser à Mme Hugueniu-Zbinden, rue du Parc 15. 11877-2

Servante. On demande de suite une jeune fille de la Suisse allemande, âgée de 16 à 18 ans, pour aider au ménage. 11878-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande de suiie une fille pour aider au ménage et servir au café. — S'adresser rue de la Boucherie 5. 11857-2

Servante. On demande une fille de 20 à 25 ans, parlant allemand et français pour faire un petit ménage et aider à servir dans un restaurant. — S'adr. chez Mme veuve Roth, boucherie, rue du Stand 7. 11848-2

Domestique. On demande pour entrer de suite un bon garçon d'écurie sachant soigner les chevaux et connaissant la culture. — S'adresser à la boucherie Paul Favre, rue du Temple, Locle. 11517-4

Servante. On demande pour le 15 septembre une servante bien au courant de tous les travaux du ménage.
S'adresser, munie de recommandations, rue Léopold Robert 24 a, au deuxième étage. 11434-6*

Graveur pour mille feuilles est demandé de suite. — S'adresser rue de la Serre 55, au 2me étage. 11748-1

Appartement. A louer pour St-Martin 1895 un joli appartement remis à neuf, composé de 3 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage, à gauche. 11952-10

Pignon. A remettre de suite ou pour le 1er octobre, à des personnes tranquilles et solvables, un joli petit pignon exposé au soleil, composé d'une chambre, un cabinet et cuisine, dans une maison d'ordre et située à l'angle de la place de l'Ouest. — S'adresser rue de la Paix 39, au 2me étage. 11954-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1896 et dans le quartier Nord-Est du village, un appartement de 3 pièces avec cuisine et dépendances. — S'adresser rue Léopold Robert 40, au 1er étage. 11983-3

Pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances, à louer pour Saint-Martin prochaine. 11963-6
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A louer, pour St-Martin 1395, un bel appartement de 3 pièces et dépendances, au soleil et situé au Fort-Griffon. — S'adresser à M. Arnold Grosjean, rue du Pont 13. 11969-3

Chambre. A remettre pour le 1er octobre une belle chambre meublée au rez-de-chaussée, entièrement indépendante, située au centre du village. — S'adresser chez M. Perrin-Brunner, fondeur, rue de la Serre 25. 11953-3

Chambre. A louer de suite ou pour St-Martin une grande chambre avec cuisine. S'adresser rue du Collège 8, *vis-à-vis du Poids public, au deuxième* étage. 11964-1*

Chambre. A louer de suite, à des personnes tranquilles, une belle grande chambre indépendante, non meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 24, au premier étage, à droite. 11994-3

Appartements. A louer de suite ou plus tard, un appartement de *3 pièces et dépendances ; deux appartements* de 2 pièces et un pignon de 2 pièces. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, gérant, rue de la Paix 5. 11760-4

MAGASIN. A louer pour St Martin ou St-Georges un magasin avec appartement, situés près de la Poste. Prix modéré. 11314-4
S'adresser au bureau de l'Impartial.

LOCAL. A louer pour St-Martin ou St-*Georges un local de* **2 pièces,** situé non loin de la Poste et de la Gare, comme entrepôt ou pour n'importe quel commerce. 11315-4
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Logement. A remettre pour fin Septembre ou pour le terme et pour cause de départ, un petit logement de 2 pièces, situé au soleil levant. — S'adresser à M. Schärer, rue du Nord 29. 11880-2

Chambre. A louer, à un Monsieur travaillant dehors, une chambre bien meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 91, au 2me étage. 11871-2

Chambre. A louer de suite une petite chambre meublée et indépendante à un Monsieur travaillant dehors
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11879 2

Logement. A louer un beau logement de 3 chambres, cuisine et toutes les dépendances. **35 fr.** par mois.
A la même adresse à **vendre** un grand **potager** peu usagé.
S'adresser rue du Premier Mars 6, au magasin de parapluies. 11749-2

Logement. A remettre de suite ou pour St-Martin, un logement au 1er étage, rue et Place Neuve, de 3 pièces, corridor, alcôve et belles dépendances, le tout remis à neuf. On ne loue qu'à des personnes solvables. 11539-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Appartements. Pour cause de départ, à remettre pour St-Martin 1895, rue du Progrès 11, un appartement de 3 à 4 pièces à volonté, avec alcôve, cuisine, corridor et grandes dépendances. — Plus pour St-Georges 1896, un beau **pignon** de 4 chambres, avec corridor. — S'adresser rue du Progrès 11, au 1er étage. 10828-8*

A louer ***pour St-Georges 1896, à BELLEVUE***
joli petit APPARTEMENT de deux chambres, cuisine, cave, chambre-haute, jardin potager. Prix annuel, 204 fr. (17 fr. par mois). — S'adresser au Comptoir du rez-de-chaussée, rue du Parc 8, Chaux-de-Fonds. 11075-9*

Logements. A louer pour St-Martin 1895, deux jolis logements de 3 et 4 pièces, au gré du preneur, bien exposés au soleil, corridor fermé, buanderie, dépendances, cour. Jolie situation. Prix modérés. — S'adresser à M. Arthur Croisier, rue du Grenier 33, au 1er étage. 10625-13*

Logement. A louer pour Saint-Martin prochaine un logement de 4 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 10258-16*

A louer pour St-Martin ou avant, dans une maison un peu retirée de la rue, à des personnes d'ordre, un **appartement** de 2 pièces, cuisine et dépendances. C'est le seul logement dans la maison. — Un **atelier** de serrurier ou pour autre métier.
S'adresser à Mme Cucuel, rue de la Place d'Armes 4. 11669-1

Logements. A louer de suite ou pour Saint-Martin 1895 plusieurs beaux logements bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Albert Pécaut-Dubois, r. de la Demoiselle 135. 5665-104*

Pignon. A louer pour St-Martin ou avant, un joli pignon de 2 pièces, cuisine, dépendances et petit jardin. — S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de-chaussée. 11757-1

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine, un appartement au 2me étage, de 3 pièces, cuisine, dépendances et jardin ; bien exposé au soleil. — S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de chaussée. 11758-1

Logement. A louer pour St-Martin, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil ; un ATELIER avec ou sans logement seront également à louer. — S'adresser à M. Emile Jeanmaire, rue de la Charrière 24. 11767-1

Chambre. A louer une jolie petite chambre meublée, à une personne de moralité. — S'adresser rue de la Serre 71, au 2me étage. 11772-1

Chambre. A louer une grande chambre meublée et indépendante, à un ou deux Messieurs tranquilles et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 15, au rez-de-chaussée. 11759-1

Chambre. A louer de suite une chambre à 2 fenêtres, non meublée. — S'adresser rue Neuve 9, au 2me étage, à droite. 11761-1

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, exposée au soleil, à une personne de toute moralité. — S'adresser rue de la Demoiselle 96, au 2me étage. 11782-1

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine, un appartement de 3 pièces, soleil levant. Prix **480 fr.** l'an, eau comprise. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 10967-1

Un monsieur solvable et de toute moralité demande à louer une **chambre** située au soleil et où l'on puisse travailler au besoin.
S'adresser rue de la Demoiselle 56, au 1er étage. 11854-2

On demande à louer de suite une **chambre** simplement meublée et où l'on puisse y travailler. — S'adresser rue de la Demoiselle 122, au 2me étage. 11803-1

On demande à louer de suite ou pour fin septembre **deux chambres,** dont une à coucher, meublée, et l'autre disposée pour un petit bureau. — S'adresser, sous chiffres **E. A. J. 11766,** au bureau de l'Impartial. 11766-1

On demande à acheter d'occasion, un **petit lit d'enfant,** en bon état. — S'adresser Boulevard de la Capitaine 1, au rez-de-chaussée, à gauche. 11981-3

On demande à acheter un **fusil de chasse,** à broche ou percussion centrale, calibre 12.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11738-1

On demande à acheter une **bibliothèque.** S'adresser à M. Cart, rue dn Nord 5. 11763-1

A vendre 3 à 400 bouteilles vides. — S'adresser rue de la Charrière 3, au rez-de-chaussée, à droite. 11979-3

Bicyclette pneumatique Dunlop en parfait état, à vendre à très bas prix. — S'adresser rue du Doubs 107, au 1er étage. 11980-3

A vendre un lit de fer à deux personnes. 11967-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à un prix raisonnable un buffet pour café. — S'adresser au café Stucky. 11968-3

A vendre une quantité de **caisses et sacs,** en bloc ou séparément, plus 1 banque avec 4 tiroirs et 1 établi en bois dur. — S'adresser rue du Progrès 37, au magasin. 11935-3

A vendre un potager peu usagé, en bon état et à prix avantageux. — S'adresser rue du Parc 66, au rez-de-chaussée, à droite. 11899-3

A vendre une chienne courante, chassant très bien, âgée de deux ans, manteau brun. — S'adresser à M. Ami Maumary, à Dombresson. 11930 3

A vendre faute d'emploi, 3 lampes suspension, ordinaires, dont une à contre-poids ; plus une caisse à bois.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11933-3

A vendre un **potager** peu usagé. Prix modéré. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 38 a. 11934-3

A vendre un **couteau de charcuterie** avec 4 lames, pour bouchers et charcutiers. Occasion unique. 11936-3
S'adr. à Marc Blum, rue de la Chapelle nº 3, maison du café de la Croix Blanche.

Presse à copier. **A vendre faute d'emploi une jolie presse à copier toute neuve et cédée à bon compte.** 11897-1*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre pour cause de départ, un PIANO. — S'adresser rue du Parc 22, au rez-de-chaussée, à gauche 11869-2

A vendre une tunique de cadet, très peu usagée. — S'adresser rue du Progrès 9, au rez-de-chaussée, à droite. 11885-2

A vendre un canapé, une commode, une table de cuisine, des grands rideaux, un pardessus pour homme et une layette avec les outils de remonteur. — S'adresser rue de l'Industrie 17, au 1er étage. 11850-2

A vendre une **machine à régler** Perret, bien conservée.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11886-2

A vendre un **habillement de cadet,** presque neuf, à un prix très avantageux. — S'adresser Place Neuve 6, au 1er étage, à gauche. 11887-2

A vendre à très bas prix : 2 jolis petits chars d'enfant, 1 panier bain de mer, 2 jardinières, 2 jolies garderobes, une magnifique chaise d'enfant, presque neuve, ayant coûté 40 fr., pour 16 fr., valise pour horloger, 2 lits en fer, 1 canapé à coussins, bon crin, 55 fr., 1 canapé parisien, 1 divan, 1 fauteuil, chaises en bois dur et en jonc, 1 petit lavabo en tôle, commode noyer et sapin, quelques matelas et paillasses à ressorts, usagées, depuis 8 fr., quelques jolis stores de fenêtres, glaces et tableaux, depuis fr. 3.60.
S'adresser rue Jaquet-Droz 12. 11855-2

A vendre l'outillage complet pour peintre en cadrans. — S'adresser à Mme Cattanéo, rue du Puits 27.
A la même adresse, on demande des **finissages** de boîtes argent et métal et on se recommande pour faire des heures dans un ménage. 11762-1

Potagers. A vendre d'occasion, un potager nº 12, ainsi qu'un petit potager à pétrole à 2 feux, plus deux lits complets et deux bicyclettes, le tout en bon état. — S'adresser chez M. Oscar Lüscher, Eplatures 15. 11774-1

A vendre à bas prix, deux magnifiques secrétaires à fronton, deux lavabos avec glace, quatre bois de lit en noyer poli, deux tables de nuit et un bois de lit (bois dur) pour 20 fr. — S'adresser rue de la Serre 71. 11773-1

A vendre un lit complet à deux personnes, une grande baignoire en zinc et un banc rembourré pour comptoir. — S'adresser rue St-Pierre 14, au 2me étage, à gauche. 11783-1

Balances pour peser l'or, dont l'une système Grabhorn, sont à vendre ainsi qu'une **fournaise de Paris** et une **meule à aiguiser.** — S'adresser rue du Stand 14. 11784-1

A vendre quatre potagers avec accessoires, un secrétaire, trois pupitres, deux glaces, 300 bouteilles, quatre tables carrées, une table ronde, deux tables de nuit, deux malles, un lit en fer, trois lits complets, six chaises en jonc, six chaises en bois dur, deux bancs de magasin, deux machines à coudre, deux régulateurs de Vienne, un buffet à deux portes. — S'adresser rue de la Ronde 24, au magasin. 11559-1

Livres. A vendre un stock de livres en usage dans les trois classes de l'Ecole de commerce. — S'adresser rue de la Serre 4, au rez-de-chaussée. 11672-1

Perdu dimanche, en allant aux Carrières Jacky, une BROCHE or formant chainette, forme d'une clef et d'un cœur. — La rapporter, contre récompense, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au 1er étage. 11997-3

Perdu dimanche, sur l'emplacement de la Fête française aux Carrières Jacky, une MONTRE argent à clé, plate, galonnée or. Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 11931-2

Perdu une clef à double usage. Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 11932-2

Madame Jeanne Piciocchi et ses enfants, en Italie, Madame Piciocchi-Badi, Monsieur et Madame François Piciocchi et leurs enfants, Madame Amalia Piciocchi et ses enfants, en Italie. Monsieur Victor Piciocchi et ses enfants, Monsieur et Madame Vincent Piciocchi, Monsieur et Madame Louis Piciocchi, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Fedele PICIOCCHI,

que Dieu a rappelé à Lui mardi, à 8 1/2 h. du soir, à l'âge de 35 ans, à la suite d'un accident.

La Chaux-de-Fonds, le 5 septembre 1895.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **vendredi 6** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire : Hôpital.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 11991-1

Les membres de la **Société italienne de Secours mutuels** sont priés d'assister vendredi 6 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Fedele Piciocchi,** frère de MM. Piciocchi, leurs collègues.

11992-3 **Le Comité.**

Enfant, ta part est belle,
C'est la paix éternelle !

Monsieur et Madame Jean Weick et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère petite fille et sœur,

Rose-Nelly

que Dieu a rappelée à Lui Jeudi, à 8 h. du matin, à l'âge de 7 semaines, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 5 Sept. 1895.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 11993-1

Pour obtenir promptement des **Lettres de faire-part deuil, de fiançailles** et **de mariage,** s'adresser Place du Marché 1, à

l'Imprimerie A. COURVOISIER

qui se charge également d'exécuter avec célérité tous les travaux concernant le commerce et l'industrie. Travaux en couleurs.

Cartes d'adresse et de visite.

BRASSERIE de la
METROPOLE

Ce soir et jours suivants
dès 8 heures,

SOIRÉES Artistiques et Mondaines

données avec le concours de

Mme ODETTE ROUSSEAU
des Théâtres et principaux Concerts de Paris, dans son répertoire : Opéras, Opéras-comiques, Mélodies et genre YVETTE GUILBERT.

Mlle Edmée GUY
chanteuse et danseuse comique excentrique, du **Kursaal de Genève,** et **pour la première fois à la Chaux-de-Fonds,** dans son répertoire et ses créations.

M. VALYD, du Palais de Cristal à Marseille, original comique excentrique.

M. DARMANT, chanteur de genre et baryton. 11735-8

M. DE KASYNE

M. ROUSSEAU, régisseur administrat.

Dimanche, à 3 heures, MATINÉE
Entrée libre

☛ Chacune de ces soirées comprendra un ou deux duos d'opéras ou opéras-comiques. H-3059 C

C. A. S.

Section CHAUX-DE-FONDS.

Les membres désireux de participer à la **Fête centrale des 8 et 9 courant à Schwytz,** sont invités à se faire inscrire sans retard chez M. E, Courvoisier-Gallet, président. 11895-1

Course à Mürren et à la Sulegg

les 7 et 8 courant. Réunion des participants le vendredi 6 courant, à 11 heures du matin, au local. Départ le soir à 7 h. 28 m. Inscriptions chez M. Henri Wægeli.

Horlogerie à vendre

Pour cause de cessation de commerce, à vendre un stock d'horlogerie, composé essentiellement de **MONTRES** prêtes, genres Espagne, Autriche, Russe, Amérique et 100 cartons mouvements 16 lig. remontoir, nickel et autres genres, au point d'échappement de toutes sortes, repassés et autres. **Fournitures** et **Cadrans.** — S'adresser à M. H. Perrenoud, rue des Envers 20, LOCLE. 11971-6

Mlle Angèle Wenger

Professeur de Piano et de Chant

possédant un brevet du Conservatoire de Stuttgart, reprendra le cours régulier de ses leçons à partir du **1er Septembre.**

Solfège et principes élémentaires ; trois élèves en une heure ; prix inférieur aux leçons particulières. — Les personnes désirant se rendre compte de la manière de l'enseignement, des élèves de tout degré sont à disposition ; élèves de 8 années d'étude. — S'adresser à Mlle A. WENGER, **rue de la Paix 59,** au 3me étage. 11525-1

Graveur

On demande un bon ouvrier finisseur pour argent. Travail suivi. — S'adresser chez M. **Guillemin, rue Vignier 3, Besançon.** (H-3112-C) 11901-2

Monteur de boîtes

A vendre en bloc ou en détail, l'outillage complet et presque neuf d'un atelier de monteurs de boîtes pour 19 ouvriers. Occasion exceptionnelle pour une personne voulant s'établir. Magnifique local à disposition. Conditions extra-avantageuses.— S'adresser à M. **P. Schallenberg,** fabricant d'horlogerie, rue du Temple-Allemand 59, **Chaux-de-Fonds.**
(H-3092-C) 11881-1

Vente aux enchères

L'administration de la succession répudiée de Alois JACOT fera vendre aux enchères, le **Lundi 9 Septembre 1895,** dès les 10 heures du matin, le mobilier du défunt, comprenant :

Un lit complet bois noyer, une table ronde noyer, une grande glace cadre doré, un bureau à trois corps (ancien), un canapé bois noyer (damas), un régulateur à sonnerie, une banque à trois tiroirs, une vitrine à deux portes, une grande vitrine, deux buffets, une table de nuit, chaises, un pupitre, une étagère, plusieurs armes dont entre autres une carabine et un fusil flobert, plusieurs montres or, argent et métal, médailles et écus de tir, etc.

Il sera aussi vendu : 4 laminoirs à coche, un fourneau d'émailleur, un fourneau à air Goyard, une machine à arrondir, quantité de flacons d'encre, des boîtes encaustique pour parquets, flacons d'enduit pour chaussures, etc. 11955-3

Cette vente aura lieu à la **Halle aux Enchères, place Jaquet-Droz.**

Cors aux pieds

Guérison radicale sans douleurs. Certificats de guérison à disposition. On se rend à domicile. — S'ad. à Mlle Michel, rue Léopold Robert nº 74, au 4me étage. 11909-2

MAGASIN à REMETTRE

A remettre de suite un magasin bien situé à NEUCHATEL, jolis articles, vente agréable et peu de reprise. 11747-3*

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Macon vieux

à **80 c.** au détail et **70 c.** par 20 bouteilles (verre perdu). — 5 à 600 bouteilles fédérales et ordinaires à bon marché.

S'adresser au magasin C.-F. Redard, rue du Parc 11. 11951-3

Vente au détail

de 11950-32

Montres garanties

or, argent, acier et métal.

F.-ARNOLD DROZ
39, Rue Jaquet-Droz 39,
Chaux-de-Fonds

Vente publique mobilière

Lundi 16 Septembre courant, dès 1 h. précise de l'après-midi, M. Joseph SCHREIBER, maître-charpentier, à Renan, exposera en vente publique et volontaire, pour cause de départ, en son domicile et sous de favorables conditions, savoir : Trois lits complets, trois tables de nuit, un canapé, quatre tables carrées, une table ronde, trois garde-robes, six chaises en jonc, six chaises en bois dur, deux pupitres, un guéridon, une layette, deux chiffonnières, un bonheur de jour, trois horloges, deux miroirs, huit tableaux, une machine à coudre, environ huit stères de bois bûché, divers instruments aratoires, une glisse ferrée, trois brouettes, une civière, des enfermages et du bois de charpente, plusieurs billes de planches, bois dur et sapin, un banc d'abeilles, douze poteaux à lessive, trois échelles, trois bancs de charpentier, avec accessoires, un tour à tourner, un banc à tirer pour faiseurs de ressorts, une meule, un grand assortiment d'outils de charpentier, trois cuveaux à lessive, huit seilles, quatre seilles à choucroute, deux chevalets, un petit char à échelles avec mécaniqne, un burin-fixe avec accessoires et beaucoup d'autres objets.

Renan, le 4 Septembre 1895.

Par commission :
11970-2 A. MARCHAND, not.

LAINES

Vente au comptant à bas prix

de Hambourg et Schaffhouse.
ANGLAISE et RUSSE.
ANDALOUSE et GOBELIN.
MOHAIR et TERNEAU.
SOIE et AUTRUCHE bouclée.
GANTS de peau, soie, fil.
CEINTURES élastiques, cuir et métal.
BÉRÊTS et CASQUETTES.
Articles pour bébés. Brassières.
BAVETTES. LANGES.
COUVRE-LANGES.
CHAPEAUX et CAPOTES de deuil. AU 1640-133

BAZAR NEUCHATELOIS

CORSETS. MODES. MERCERIE.

L'Atelier de réparations d'horlogerie

rue des Allemands 5, GENÈVE
demande :

Un **rhabilleur** de toute moralité connaissant bien la montre et la pendule. 150 à 180 fr. par mois.

Pour le JAPON, un **rhabilleur** très capable, célibataire. 200 fr. par mois.

Deux ou trois **jeunes gens** disposés à suivre un cours de rhabillages de montres et pendules, sous une direction intelligente. 35 fr. par mois. 11844-5

Liquidation d'étoffes

Pour cause de décès, à vendre en bloc ou au détail, un fond de magasin de marchand-tailleur, comprenant des étoffes pour habillements complets ou non avec assortiment de doublures et fournitures, en outre une grande banque, des casiers, un pupitre et une machine à faire les boutons, le tout payable comptant. — S'adresser à Mme Vve Georges Klotz, rue de la Balance 16. 11873-2

Grande économie obtenue par le

Lactifère

de THORLEY **spécialement** pour **élever** et **engraisser** les **veaux;** suivant l'opinion d'agriculteurs expérimentés il vaut **beaucoup mieux** que la LACTINA, **40 ans de succès.** Prix 3 fr. 50 le sac de 5 kilos = 90 litres de lait. En vente chez M. Jean WEBER, Chaux-de-Fonds. 51-2

Propriété à vendre

A vendre, au bord de la route Neuchâtel-St-Blaise, jolie propriété de 10 pièces et dépendances. Jardin potager et d'agrément. Conviendrait pour pensionnat. — Adresser les offres sous **A. 1024 G.** Poste restante, **Neuchâtel.** 11752-1

On demande à louer

pour St-Georges 1896, un **appartement** de 3 ou 4 pièces, situé au centre du village. — Adresser les offres sous **P. 3103 C.** MM. **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 11882-1

Exceptionnellement

POISSONS FRAIS

Vendredi, *sur la PLACE de l'OUEST et au MAGASIN STEIGER, rue de la Balance 4, on vendra de beaux* 11956-1

BROCHETS à 85 c. la livre
et de l'OMBRE vidé, à 1 fr. 20
la livre

Restaurant des ARMES-REUNIES

Dimanche 8 Septembre 1895

Grande Fête Familière ☚

organisée par la 11957-2

Société de chant **l'Helvetia**

10 1/2 heures du matin. — ***Ouverture du JEU DE BOULES. Grande Répartition aux Pains de sucre.*** H-1725-C

Dès 2 heures. — ***JEUX DIVERS.*** — ***DANSE*** *sur le Grand Pont.*

8 1/2 heures.— ***Grande Soirée dansante*** *dans la salle du 1er étage.*

Fête de Nuit — Illuminations — Feux d'artifices et Feux de Bengale.

Tous les amis de la Société sont chaleureusement invités à y assister.

Programme des Cours
de
l'Ecole professionnelle pr dames et demoiselles
à la Chaux-de-Fonds.

1. **Coupe et confection,** lundi et jeudi de 1 1/2 à 4 1/2 h. soir fr. 25 —
2. **Coupe et confection,** mardi et vendredi de 7 à 10 h. soir » 25 —
3. **Broderie,** mercredi et samedi de 1 1/2 à 4 1/2 h. soir » 25 —
4. **Lingerie et raccommodage,** mardi et vendredi de 1 1/2 à 4 1/2 h. soir » 25 —
5. **Comptabilité,** jeudi de 8 à 10 h. soir » 10 —
6. **Allemand,** vendredi de 8 à 10 h. soir » 10 —
7. **Anglais,** lundi de 8 à 10 h. soir » 10 —
8. **Italien,** mercredi de 8 à 10 h. soir » 10 —
9. **Peinture,** samedi de 2 à 5 h. soir » 15 —
10. **Repassage** (jours à fixer), 3 h. tous les jours pendant 3 semaines » 15 —

Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser à Mme TISSOT-HUMBERT, rue du Premier-Mars 12.
11841-1 **Anna Ducommun-Robert,** présidente.

Vient de paraître
Nouvel ALBUM de la Chaux-de-Fonds
18 vues format cabinet, à **1 fr. 75**

En vente

Librairie A. Courvoisier. 11532-2
Librairie A.-E. Matthey.
Librairie Veuve Reussner,
Librairie Zahn.
R. Brändle, rue Léopold Robert.
Grand Bazar de la Chaux-de-Fonds, chez M. A. Schönbucher.

Le Comptoir Commercial r. de la Serre — 99 —

met en vente :

Sav. or 14 k., 19 l., répétit. 1/4, 1re qual.
Savonnettes argent 17 l., à clef, Espagne.
Savonnettes métal 18 l., remontoir ancre.
Lépine argent 16 lig., à clef, Angleterre.
40 gr. Balanciers compensés pr couper 18-191.
Boules cristal. Stock Mouvements remontoirs et à clef. H-2917-C 11297-1

Pétrolia

Remède infaillible contre toutes les affections du cuir chevelu. Arrête la chute, fait disparaître les pellicules.

LE PÉTROLIA excite la pousse des cheveux et leur donne un brillant et une souplesse incomparable.

A. BRUN, licencié ès-sciences, préparateur, GENÈVE.

M. LESQUEREUX, coiffeur-parfumeur, rue Léopold Robert, seul dépositaire.

(H-10549-X) 50-5

Epicerie. A louer près de la Gare, de suite ou pour St-Martin, un joli petit magasin d'épicerie bien agencé, avec logement.

S'adresser rue du Doubs 103, au premier étage. 11432-1

Immeuble à acheter

On demande à acheter une jolie maison moderne avec terrain de dégagement, si possible ayant deux étages sur le rez-de-chaussée et 5 à 6 chambres par étage. Situation pas trop éloignée du centre des affaires.

S'adresser à M. P.-G. GENTIL, gérant d'immeubles, rue du Parc 83. 11779-1

A louer

rue de la Serre 92

de suite ou pour époque à convenir de vastes Entrepôts et Caves. — S'adresser en tout temps, chez M. A. Bersot, notaire, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de-Fonds. 11522-2

Changement de domicile

Le Comptoir d'horlogerie

- Léon Vurpillat -

(successeur de E Godat et Vurpillat), actuellement rue Léopold Robert 56, sera transféré dès le 1er Septembre 1895

RUE DU PUITS 25 (1er étage)

Spécialités de la maison Léon VURPILLAT
Rue du Puits 25 (1er étage)

Montres fantaisies en tous genres et pour tous pays, or, argent et acier depuis 5 lignes cylindre et de 7 à 20 lignes ancre ; **Montres bijoux, Joaillerie, Boules, Châtelaines, Bagues,** etc., etc., **Lépines** et **Savonnettes.** 11713-3

Horlogerie soignée et garantie.

Associé

On cherche un associé horloger, habile remonteur pour bons genres courants petites pièces, sérieux et travailleur. Pas nécessaire de beaucoup d'apport, même pas du tout si bon travailleur. Bénéfices assurés.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 11742-1

MAISON A VENDRE

A vendre de gré à gré, près du Collège primaire, une maison d'habitation donnant un revenu net très avantageux.

S'adresser au notaire Charles Barbier, à la Chaux-de-Fonds. 11776-4

Petite maison à louer

A louer, dès le 1er Octobre, la petite maison rue de la Serre 30, très bien située pour différents commerces ou industries. — S'adresser rue de la Serre 32, au 1er étage. 11659-1

A vendre

un splendide **tricycle** Rudge en excellentes conditions, roues de 70 cm., caoutchoucs creux, prix de fabrique 800 fr. ; on le céderait pour **300 fr.** (H-3062-C)

S'adresser pour le voir **Rue Léopold Robert 12,** au 1er étage. 11753-4

Attention!

Liquidation complète d'**ARTICLES DE MÉNAGE,** à très bas prix. 9299-27

126, Rue de la Demoiselle 126.

Carrières Jacky

Propriété de M. TAILLARD

- Dimanche 8 Septembre -
à 2 h. après midi,

Grand Concert
CHAMPÊTRE
donné par la Musique militaire
LES ARMES-RÉUNIES
et
l'Orchestre L'ESPÉRANCE

UNE BUVETTE avec des consommations de premier choix sera installée,

☛ Aucun vendeur n'ayant au préalable traité avec les Sociétés ne sera toléré sur l'emplacement de fête. 11958-2

Chapelle Morave

LA VENTE

aura lieu D. V. mardi 2 Octobre. Les dons seront reçus avec reconnaissance par (H-3139-C)

Madame Aug. BRINDEAU,
11984-2 **Rue de l'Envers 37.**

Termineur expérimenté

désire entrer en relations avec un fabricant pour des **livraisons** d'environ **18 à 24 douzaines** par semaine. Travail soigné assuré. — Adresser les offres sous chiffres **Hc. 3221 Q.,** à MM. **Haasenstein & Vogler, Bâle.** 11985-2

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 8 Septembre 1895
à 2 h. après midi,

GRAND
Bal

11949-3 Se recommande **Ch. Stettler.**

Un local

à l'usage d'atelier ou comptoir d'horlogerie est à louer pour le 11 Novembre 1895.

S'adresser à l'**Etude J. Breitmeyer,** Place de l'Hôtel-de-Ville 6, La Chaux-de-Fonds. (H-3126-C) 11986-6

Boulangerie

avec **Magasin d'Epicerie** à remettre pour le 23 Avril 1896, dans une exposition favorable de la Chauux-de-Fonds.

S'adresser à Mlle Hahn, rue de la Charrière 2. 11987-6

MONTRES

L'Atelier de réparations d'horlogerie, rue des Allemands 5, à **Genève,** reçoit encore en soumission, pendant le reste de la saison, des échantillons de MONTRES remontoirs en tous genres. 11843-5

Mlle Edmée Hantz

professeur de PIANO et de CHANT, a repris ses Cours et Leçons particulières. H-2999-C 11463-1

83, Rue de la Demoiselle 83.

AVIS

Les personnes qui auraient des comptes à réclamer à M. Edouard SCHALLENBERG, **monteur de boîtes,** doivent s'adresser à M. **P. Schallenberg, rue du Temple-Allemand 59.**
(H-3093-C) 11883-1

Salon de Coiffure

RUE DE LA PAIX 44

J'avise ma bonne clientèle, mes amis et connaissances et le public en général, que dès ce jour mon Salon de coiffure est transféré **RUE DE LA PAIX 45** (Entrée par la rue Jardinière). 11781-1

Se recommande, Paul MATILE.

Tapissier

M. J. Sauser, tapissier, **rue de l'Hôtel-de-Ville 17,** se recommande pour les remontages de meubles et lits. Pose de stores. Meubles d'occasion à vendre. Entreprise de déménagements. 11780-1

Un logement

de 3 chambres, au soleil, rue des Terreaux nº 11, à remettre pour le 11 novembre 1895.

Bureau RUEGGER, Léop. Robert 6. 11212-3

Attention !

A vendre l'agencement d'un magasin, banque à 15 tiroirs, grands dressoirs avec casiers pour cafés, un pupitre, une balance de 15 kilos, quatre tonneaux ovales, grande vitrine à 3 corps, petite vitrine pour les cigares, le tout très peu usagé et à prix modiques. — S'adresser rue de la Demoiselle 146, au rez-de-chaussée, à gauche. 11800-2